Sécurité et développement de l'Afrique

L'engagement d'Alger

PAGE 4

Diplomatie, lutte contre le terrorisme et grands projets structurants : l'Algérie entend consolider son ancrage africain en misant sur la souveraineté des États, la stabilité régionale et l'intégration économique. Une orientation particulièrement marquée au Sahel, au cœur des préoccupations sécuritaires et des ambitions de développement d'Alger.

Algérie–Tunisie–Émirats arabes unis

Ennahdha cherche la main d'Alger

PAGE 2

QUOTIDIEN
CRÉSUS
www.cresus.dz
In medio stat virtus

Intelligence artificielle

La guerre des cerveaux

PAGES 6 et 7

Investissement

Passage de témoin entre l'AAPI et le guichet unique

PAGE 5

Le nouveau Code pénal publié au Journal officiel

LA PEINE DE MORT EN VIGUEUR

PAGE 4

Ligue des champions

Le MCA à l'assaut d'Enugu Rangers

PAGE 13

IL A RENCONTRÉ HIER, LES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES

Tebboune appelle à la mobilisation générale

PAGE 3

Le président de la République a réaffirmé le soutien de l'État aux investisseurs et appelé à la mobilisation de l'ensemble des acteurs économiques pour bâtir une économie compétitive, moins dépendante des hydrocarbures. Tout en mettant en avant les résultats enregistrés, il a mis en garde contre les opérateurs qui profitent des ressources du pays sans apporter de valeur ajoutée.

● Concurrence commerciale déloyale : **Le patronat sonne l'alerte**

Question des réfugiés sahraouis

ALGER RECADRE RABAT

PAGE 2

ALGÉRIE – TUNISIE – ÉMIRATS ARABES UNIS

Ennahdha cherche la main d'Alger

Dans un entretien publié le 13 octobre 2026 par le quotidien Al-Quds Al-Arabi (El Qods El Arabi), Riadh Chaïbi, conseiller politique de Rached Ghannouchi, chef du mouvement islamiste tunisien Ennahdha, livre un discours dont la portée dépasse largement les frontières tunisiennes.

Par Crésus

Derrière la dénonciation du pouvoir de Kaïs Saïed et la défense des opposants emprisonnés, se dessine une opération de repositionnement diplomatique. Sa principale destinataire semble être l'Algérie, dont Ennahdha reconnaît les préoccupations sécuritaires tout en contestant, implicitement, la proximité politique avec l'actuel pouvoir tunisien.

La déclaration la plus significative concerne les Émirats arabes unis. «Nous comprenons les inquiétudes de nos frères algériens face aux agissements déstabilisateurs des Émirats dans notre région, et nous partageons même ces inquiétudes», affirme Chaïbi. Une convergence affichée qui n'a rien d'anodin dans un Maghreb traversé par des rivalités d'influence et des recompositions diplomatiques.

En reprenant à son compte les préoccupations attribuées à Alger, Ennahdha tente manifestement de déplacer les lignes. Le mouvement islamiste ne veut plus apparaître comme un adversaire des orientations stratégiques algériennes. Il cherche, au contraire, à distinguer la défense des intérêts sécuritaires de l'Algérie du soutien politique accordé au président Kaïs Saïed.

La nuance est essentielle. Ennahdha ne conteste pas à Alger le droit de protéger ses frontières ni de se préoccuper de la stabilité de son voisinage. Mais Chaïbi prévient que «le souci de l'Algérie pour sa sécurité nationale ne signifie pas que nous accepterions une quelconque ingérence de sa part, ou de toute autre partie étrangère, dans la détermination de l'avenir de la Tunisie».

Autrement dit, le conseiller de Ghannouchi adresse un message soigneusement calibré à Alger. L'opposition à Kaïs Saïed ne signifie pas nécessairement une hostilité envers l'Algérie. Et la solidarité entre les deux États ne devrait pas, selon lui, se confondre avec une solidarité entre leurs dirigeants.

UNE MAIN TENDUE OU UN CALCUL POLITIQUE ?

Cette inflexion mérite d'être examinée avec prudence. Car Ennahdha, qui a longtemps occupé une place centrale dans les équilibres politiques tunisiens après 2011, traverse aujourd'hui une crise existentielle. Son chef historique est emprisonné, ses réseaux politiques sont affaiblis et son influence populaire demeure difficile à mesurer.

Dans ces conditions, l'ouverture affichée envers Alger peut être interprétée comme une tentative de rompre un isolement politique et diplomatique devenu particulièrement pesant.

Le mouvement semble avoir compris qu'aucune recomposition durable de la scène tunisienne ne saurait ignorer le poids de l'Algérie, partenaire économique, énergétique et sécuritaire incontournable. Chaïbi prend d'ailleurs soin de rappeler que «l'Algérie est un pays voisin et frère. La stabilité de la Tunisie l'intéresse certainement, tout comme la stabilité de l'Algérie intéresse la Tunisie». Une évidence géographique transformée ici en argument diplomatique.

Mais cette reconnaissance soulève une interrogation. Ennahdha défend-elle une doctrine constante de souveraineté nationale ou cherche-t-elle à obtenir une forme de neutralité bienveillante d'Alger dans son affrontement avec Kaïs Saïed ?

L'entretien ne permet pas de trancher. Il révèle néanmoins une volonté de rassurer le voisin algérien et de dissiper toute suspicion d'alignement sur des agendas étrangers.

LE PARADOXE DE LA SOUVERAINETÉ

«En définitive, la solution ne viendra ni d'Ankara, ni d'Alger, ni de Washington, ni d'aucune autre capitale. La solution doit être tunisienne», martèle Chaïbi.

Il rejette également l'idée de constituer un gouvernement en exil, estimant que «la formation d'une autorité symbolique à l'étranger complique davantage la crise tunisienne et ne contribue pas à sa résolution».

Cette profession de foi souverainiste mérite d'être relevée. Elle constitue aussi un test de cohérence pour une formation politique dont les affinités idéologiques et les relations internationales ont souvent nourri les controverses.

Le conseiller de Ghannouchi établit, toutefois, une distinction entre intervention étrangère et solidarité internationale avec les détenus politiques. «Nous rejetons toute intervention politique étrangère dans les affaires tunisiennes, comme nous rejetons toute tutelle extérieure sur la décision nationale», assure-t-il.

Une frontière juridiquement défendable, mais politiquement fragile lorsque les soutiens extérieurs proviennent d'acteurs engagés dans les rivalités régionales.

L'autre grande faiblesse de son argumentation réside dans le bilan d'Ennahdha elle-même. Le mouvement dénonce aujourd'hui la concentration du pouvoir et l'effondrement du pluralisme, sans véritablement revenir sur sa responsabilité dans les blocages institutionnels et les désillusions économiques de la décennie post-révolutionnaire.

Certes, Chaïbi reconnaît que l'opposition tunisienne «a souffert de la dispersion, des divergences sur les priorités et de l'absence d'un projet politique et social unifié». Mais cette autocritique collective ne saurait tenir lieu d'inventaire des responsabilités propres à Ennahdha.

Or, la crise tunisienne ne commence pas avec Kaïs Saïed. Elle plonge aussi ses racines dans les compromis avortés, les rivalités partisanes et les promesses sociales non tenues après la révolution de 2011.

ALGER N'A PAS À CHOISIR LES VAINQUEURS

Pour l'Algérie, l'enjeu dépasse les fortunes politiques d'Ennahdha et de Kaïs Saïed. Il concerne la stabilité d'un voisin stratégique, la sécurité des frontières et la préservation d'un espace maghrébin déjà fragilisé par de profondes fractures.

L'intérêt algérien ne saurait être réduit au maintien d'un homme au pouvoir, pas davantage qu'il ne devrait être instrumentalisé par une opposition en quête de reconnaissance.

La coopération entre Alger et Tunis relève d'une nécessité géopolitique durable. Elle ne peut dépendre exclusivement des alternances politiques ni des ambitions de formations partisanes.

C'est précisément sur ce terrain que le discours de Chaïbi appelle une lecture attentive. En invoquant les inquiétudes algériennes face aux Émirats, Ennahdha tente de construire une communauté d'intérêts susceptible de dépasser les divergences idéologiques. Mais reconnaître les préoccupations sécuritaires d'Alger ne suffit pas à effacer les responsabilités politiques du passé ni à établir la crédibilité d'une alternative.

Le conseiller de Ghannouchi affirme vouloir empêcher que la Tunisie ne devienne «une arène de lutte pour l'influence régionale». Une ambition respectable, à condition qu'elle ne serve pas simplement à réclamer, auprès des mêmes acteurs régionaux, un rééquilibrage des soutiens politiques.

Au fond, cet entretien révèle moins une conversion doctrinale qu'une adaptation aux rapports de force régionaux. Ennahdha cherche à redevenir un interlocuteur audible, tandis que la Tunisie continue de chercher une issue à ses impasses politiques et économiques.

Une certitude demeure. L'Algérie n'a pas vocation à arbitrer les querelles tunisiennes, et la Tunisie ne gagnerait rien à devenir le théâtre d'une compétition entre influences étrangères.

Crésus

QUESTION DES RÉFUGIÉS SAHRAOUIS

Alger recadre Rabat

L'Algérie a réaffirmé, mardi soir, à Genève, le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, dénonçant les tentatives du Maroc de se présenter comme une référence en matière de solutions durables pour les réfugiés. Intervenant devant le Comité exécutif du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies à Genève, Idris Latreche, a rappelé la responsabilité de l'occupation marocaine dans une situation humanitaire qui perdure depuis plus de cinq décennies.

En réponse aux déclarations du représentant marocain, le diplomate algérien a jugé paradoxal que «la partie qui porte la responsabilité première et entière de cette situation, à savoir l'occupation marocaine, cherche à donner des leçons» en matière de solutions durables. Il a estimé que la volonté de se présenter comme une «référence morale», après des années de déni, relevait de l'opportunisme, soulignant que la communauté internationale connaît les origines de la situation au Sahara occidental occupé. Latreche a appelé à ne pas brouiller les frontières entre considérations humanitaires et réalités politiques, avertissant contre le risque d'envoyer «le mauvais message au mauvais moment». Il a rappelé que les réfugiés sahraouis sont originaires d'un territoire non autonome et que leur droit inaliénable à l'autodétermination demeure au cœur de leur souffrance.

Il a également souligné l'ouverture des camps de Tindouf, qui accueillent en permanence plus de cinq agences des Nations unies et plus de 20 organisations non gouvernementales, ainsi que des donateurs, observateurs et mécanismes onusiens. Le représentant algérien a insisté sur la nécessité de ne pas instrumentaliser l'aide humanitaire ni de la transformer en monnaie d'échange. Réaffirmant l'engagement de l'Algérie à accueillir les réfugiés sahraouis et à mobiliser le soutien international, il a rappelé que la protection et l'assistance constituent des droits fondamentaux, conformément à la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés, et non des actes de charité. Enfin, il a mis en garde contre le risque de voir l'attention portée à la détresse humanitaire occulter le processus politique nécessaire pour traiter les causes profondes de la crise et permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination.

IL A RENCONTRÉ HIER LES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES

Tebboune appelle à la mobilisation générale

Le président de la République a réaffirmé le soutien de l'État aux investisseurs et appelé à la mobilisation de l'ensemble des acteurs économiques pour bâtir une économie compétitive, moins dépendante des hydrocarbures. Tout en mettant en avant les résultats enregistrés, il a mis en garde contre les opérateurs qui profitent des ressources du pays sans apporter de valeur ajoutée.

La diversification de l'économie algérienne passe par une mobilisation collective. C'est le message adressé, hier, par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, aux opérateurs économiques réunis au Centre international de conférences Abdelatif-Rahal, à Alger. À travers cette rencontre nationale, le chef de l'État a réaffirmé la volonté des pouvoirs publics de soutenir l'investissement et de poursuivre la transformation de l'économie, dans un contexte international marqué par les incertitudes et les fluctuations des marchés. Pour Abdelmadjid Tebboune, la construction d'une économie moderne et résiliente ne peut se faire sans l'implication des entrepreneurs, qu'ils relèvent du secteur public ou privé. Il a ainsi appelé les opérateurs à contribuer, chacun dans son domaine, à «l'édification d'une économie moderne et compétitive, capable de résister aux fluctuations de l'économie mondiale». Cette démarche repose sur un dialogue permanent entre les pouvoirs publics et les entreprises. Le Président a salué, dans ce sens, l'organisation régulière de cette rencontre par le Conseil du renouveau économique algérien (CREA), qui offre, selon lui, un cadre d'échange entre les opérateurs et les membres du gouvernement pour accompagner l'activité économique et l'investissement.

INVESTISSEMENT : DES AVANCÉES, MAIS DES DÉFIS PERSISTANTS

Le Président a réitéré le soutien de l'État aux opérateurs économiques nationaux, soulignant que sa présence à cette rencontre traduit une «volonté politique ferme et résolue d'impulser la dynamique économique et de l'investissement». Ces dernières années, les pouvoirs publics ont engagé plusieurs mesures destinées à améliorer le climat des affaires, notamment à travers la révision du cadre juridique de l'investissement. Pour le Président, les avancées enregistrées dans ce domaine témoignent des efforts consentis pour encourager l'initiative économique et renforcer les capacités productives du pays. Les indicateurs du produit intérieur brut (PIB) hors hydrocarbures constituent, à ses yeux, un signe des progrès accomplis dans la diversification de l'économie. L'enjeu reste, toutefois, de consolider cette dynamique, de développer de nouvelles filières industrielles et de réduire progressivement la dépendance aux recettes pétrolières et gazières. Si des résultats ont été enregistrés, la poursuite de cette trajectoire nécessite néanmoins une meilleure coordination entre les entreprises, les administrations et les institutions publiques. La simplification des procédures, l'accompagnement des investisseurs et l'amélioration du climat des affaires demeurent des leviers essentiels pour transformer les projets en activités productives durables.

«LUTTER CONTRE LES PARASITES»

Tout en réaffirmant son soutien aux entrepreneurs qui contribuent à la création de richesse, Abdelmadjid Tebboune a mis en garde contre les opérateurs qu'il considère comme des acteurs improductifs, appelant à «se mobiliser pour lutter contre les parasites et leur faire face».

Le Président a notamment dénoncé les tentatives de certains opérateurs de «puiser dans les réserves de devises sans apporter la moindre contrepartie au pays». Une mise en garde qui renvoie à la nécessité de distinguer les investissements créateurs de valeur des activités qui mobilisent les ressources nationales sans retombées économiques suffisantes. Le message adressé au monde des affaires est dans ce sens significatif : l'État entend poursuivre son accompagnement des investisseurs, mais attend en retour une contribution effective à la production nationale, à la création d'emplois et au développement des capacités industrielles.

LE PARI D'UNE INDUSTRIE NATIONALE

Parmi les perspectives évoquées lors de cette rencontre, figure la réalisation d'une première voiture algérienne à l'horizon de fin 2028. «Nous prévoyons d'aboutir à une voiture algérienne d'ici à la fin de l'année 2028, en utilisant des composants fabriqués en Algérie, qu'il s'agisse de la carrosserie ou du moteur», a déclaré le chef de l'Etat. Au-delà de l'annonce, l'objectif affiché est de renforcer l'intégration industrielle locale et de développer une chaîne de production capable de réduire le recours aux composants importés. La concrétisation de cette ambition supposera, toutefois, la mobilisation des investissements, le développement de la sous-traitance et la constitution d'un tissu industriel suffisamment performant. Le chef de l'État a également mis en avant des réalisations illustrant, selon lui, les transformations engagées dans le pays. Il a notamment cité la liaison ferroviaire entre Tindouf et Oran, estimant que «ces résultats positifs sont des réalités et non des illusions». À travers cette rencontre, le président de la République a ainsi réaffirmé les grandes orientations de la politique économique : encourager l'investissement productif, renforcer les capacités nationales et diversifier les sources de croissance.

S. M.

CONCURRENCE COMMERCIALE DÉLOYALE

Le patronat sonne l'alerte

Le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) apporte son soutien à la lutte contre les pratiques commerciales illégales, estimant que le respect des règles et la garantie d'une concurrence loyale sont essentiels au développement des entreprises. Son président, Kamel Moula, a défendu, hier, cette orientation lors de la rencontre du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avec les opérateurs économiques. Le patron du CREA, Kamel Moula, a insisté sur la nécessité de protéger les entreprises respectueuses de la réglementation et de préserver l'égalité des chances entre les opérateurs.

Selon lui, les pratiques illicites, même lorsqu'elles restent limitées, peuvent porter préjudice à l'ensemble du tissu économique et fragiliser la confiance des investisseurs. L'assainissement du climat des affaires constitue ainsi un enjeu majeur pour soutenir l'investissement, encourager l'initiative privée et renforcer la transparence des transactions. Sur le plan macroéconomique, Kamel Moula a affiché des perspectives de croissance positives. Alors que la progression du produit intérieur brut (PIB) réel est estimée à 3,8%, le CREA table sur une croissance de 4% en 2026.

Cette dynamique s'inscrit, selon lui, dans un processus de transformation structurelle engagé ces dernières années, porté notamment par les efforts de diversification économique et la contribution des entreprises nationales à l'investissement et à la création d'emplois.

Le président du CREA a souligné le rôle stratégique de l'entreprise algérienne dans la mise en œuvre des politiques de développement et le renforcement des capacités productives du pays.

RÉDUIRE LA DÉPENDANCE AUX IMPORTATIONS

Au-delà des perspectives de croissance, Kamel Moula a insisté sur la nécessité de consolider la souveraineté économique de l'Algérie, notamment dans les secteurs stratégiques. La pandémie de Covid-19 a, selon lui, mis en évidence les risques liés à une dépendance excessive aux approvisionnements extérieurs. La sécurité alimentaire, la disponibilité des médicaments et l'approvisionnement énergétique figurent parmi les priorités évoquées. Le développement de la production nationale et la réduction de la dépendance aux importations doivent permettre de mieux protéger l'économie contre les crises internationales. Cette orientation suppose également de renforcer les capacités industrielles locales, de développer la production d'intrants et d'améliorer la compétitivité des entreprises algériennes.

LA TRANSPARENCE COMME LEVIER ÉCONOMIQUE

Kamel Moula a, par ailleurs, mis en avant l'importance de la numérisation pour améliorer la transparence des transactions, limiter la fraude et lutter contre les pratiques illicites.

Le président du CREA a également souligné l'importance de préserver l'autonomie de décision économique du pays, évoquant notamment l'absence de recours à l'endettement extérieur. À travers ces priorités, le CREA défend une double orientation : assainir les pratiques commerciales pour garantir une concurrence équitable et renforcer la production nationale afin de consolider la souveraineté économique. Deux leviers que l'organisation patronale considère comme essentiels pour soutenir durablement la croissance et accroître la résilience de l'économie algérienne.

Smail R.

HYDROCARBURES

L'Algérie à l'abri des turbulences régionales

La guerre au Moyen-Orient perturbe les marchés énergétiques et le commerce international, mais l'Algérie bénéficie d'une position relativement favorable. Ses gazoducs et ses installations de production lui permettent de préserver une partie de ses exportations, notamment vers l'Europe, malgré les tensions affectant certaines routes maritimes.

Cette situation a été soulignée hier par le gouverneur de la Banque d'Algérie, lors d'une réunion avec la directrice générale du Fonds monétaire international (FMI) et plusieurs responsables financiers régionaux.

Le responsable a également mis en garde contre les répercussions économiques du conflit. Si la hausse des prix du pétrole et du gaz peut accroître les recettes des pays exportateurs, les pays importateurs subissent, eux, le renchérissement de leurs approvisionnements et les pressions inflationnistes.

Il a ainsi appelé les exportateurs à gérer prudemment leurs revenus énergétiques et à préserver leurs marges budgétaires. Il a également plaidé pour des financements d'urgence plus souples du FMI, ainsi que pour un renforcement de l'assistance fiscale aux économies les plus vulnérables.

Dans ses perspectives d'octobre 2026, le FMI prévoit une croissance mondiale de 3,1%, tout en alertant sur les risques liés à une prolongation de la guerre.

Pour l'Algérie, la solidité de ses infrastructures énergétiques constitue un avantage conjoncturel, sans toutefois la soustraire aux effets indirects d'une crise prolongée sur les marchés et la croissance mondiale.

SÉCURITÉ ET DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE

L'engagement d'Alger

Diplomatie, lutte contre le terrorisme et grands projets structurants : l'Algérie entend consolider son ancrage africain en misant sur la souveraineté des États, la stabilité régionale et l'intégration économique. Une orientation particulièrement marquée au Sahel, au cœur des préoccupations sécuritaires et des ambitions de développement d'Alger.

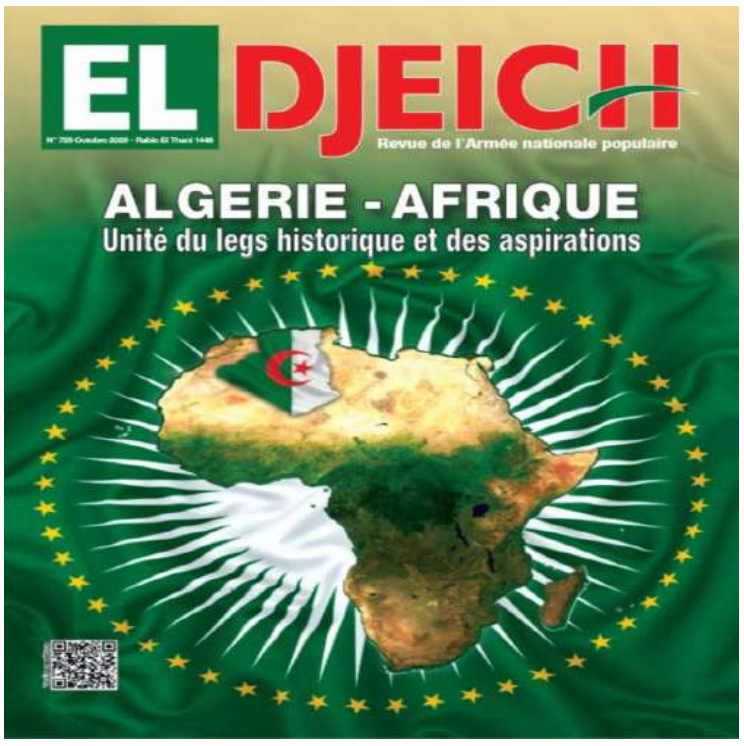

L'Algérie entend renforcer sa présence en Afrique en faisant de la coopération sécuritaire, du dialogue politique et de l'intégration économique les principaux axes de son action continentale. C'est le message mis en avant par la revue El-Djeïch dans son éditorial sous le titre «Partenaire de confiance et voisin loyal, qui réaffirme l'attachement d'Alger à une Afrique unie, stable et maîtresse de son destin».

Dans un contexte marqué par les recompositions géopolitiques et les risques de marginalisation du continent, l'Algérie plaide pour une position africaine commune, capable de défendre les intérêts des États et de renforcer leur poids dans les décisions internationales. Cette démarche repose sur le respect de la souveraineté nationale, le règlement pacifique des conflits et le renforcement des mécanismes de concertation entre pays africains.

PLAIDOYER POUR UNE VOIX AFRICAINE UNIFIÉE

Pour l'Algérie, l'affirmation de l'Afrique sur la scène internationale passe par une meilleure coordination entre ses États et une défense plus cohérente de leurs intérêts communs. La participation de l'Algérie aux instances de l'Union africaine, notamment au Conseil de paix et de sécurité, ainsi que ses échanges avec les responsables du continent, s'inscrivent dans cette démarche.

L'éditorial rappelle également les orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et du général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), en faveur du renforcement des capacités africaines et de la préservation de l'autonomie de décision des États.

LA SÉCURITÉ AU CŒUR DES PARTENARIATS RÉGIONAUX

Face aux menaces terroristes et à la criminalité organisée au Sahel, l'Algérie privilégie la prévention, la coordination sécuritaire et le dialogue, tout en défendant des solutions africaines respectueuses de la souveraineté des États.

Cette approche s'appuie sur des mécanismes régionaux comme tels que le Comité d'état-major opérationnel conjoint (Cemoc), la Capacité régionale de l'Afrique du Nord (Narc), le Mécanisme africain de coopération policière (Afripol)..., destinés à renforcer les échanges de renseignements et la coopération entre services de sécurité. L'aide militaire récemment apportée à l'armée nigérienne illustre cette dynamique. Pour Alger, la stabilité durable du Sahel exige une réponse coordonnée aux menaces, mais aussi la prise en compte de leurs causes économiques et sociales.

LES INFRASTRUCTURES, MOTEUR DE L'INTÉGRATION AFRICAINE

L'Algérie mise également sur les infrastructures et les échanges économiques pour renforcer l'intégration africaine. Elle soutient la Zlecaf, destinée à dynamiser le commerce intra-africain et à favoriser la complémentarité des économies du continent.

Parmi les projets structurants figurent la route et le gazoduc transsahariens, ainsi que des projets de centrales électriques au Tchad et au Niger et le forage d'un puits pétrolier dans ce dernier pays. Ces initiatives visent à améliorer les connexions régionales, à faciliter les échanges et à soutenir le développement économique des pays partenaires.

L'éditorial évoque également des perspectives de coopération dans les énergies renouvelables, la numérisation, l'intelligence artificielle et les nanotechnologies, des secteurs susceptibles de contribuer à la diversification des économies africaines et au renforcement de leurs capacités technologiques.

LE SAHEL, UN ENJEU STRATÉGIQUE

La stabilité du Sahel reste au cœur de la politique africaine de l'Algérie. La proximité géographique de cette région et les menaces liées au terrorisme et aux trafics transfrontaliers en font un enjeu majeur pour la sécurité nationale. Alger réaffirme son attachement à l'intégrité territoriale des États voisins, à l'unité de leurs peuples et au respect de leur souveraineté. Sa démarche privilégie le dialogue régional et les solutions politiques adaptées aux réalités locales.

La mise en œuvre de cette approche se heurte, toutefois, à plusieurs défis, notamment la persistance de l'instabilité, les capacités limitées de certains États et la difficulté de traduire les engagements politiques en résultats concrets.

Dans son éditorial, la revue El-Djeïch décline ainsi trois priorités de l'action africaine de l'Algérie : la souveraineté des États, la coordination sécuritaire et l'intégration économique. Alger entend, à travers cette démarche, consolider ses partenariats continentaux et contribuer à une Afrique davantage maîtresse de ses choix et de son développement.

Smail R.

LE NOUVEAU CODE PÉNAL PUBLIÉ AU JOURNAL OFFICIEL

La peine de mort en vigueur

Le dispositif pénal se durcit en Algérie. La loi n° 26-13 du 12 octobre 2026, publiée au Journal officiel, modifie et complète l'ordonnance n° 66-156 du 8 juin 1966 portant Code pénal. Le nouveau texte prévoit notamment la peine de mort pour certains enlèvements d'enfants et plusieurs catégories d'incendies volontaires, tout en excluant le bénéfice des circonstances atténuantes pour les infractions expressément visées.

La modification de l'article 291 du Code pénal prévoit la peine capitale contre toute personne qui enlève un enfant, par quelque moyen que ce soit, et/ou le soumet à des actes de torture, d'agression ou à des sévices. Le législateur entend ainsi renforcer la protection pénale des enfants contre les enlèvements et les violences qui peuvent les accompagner. Pour les faits concernés, les condamnés ne pourront pas bénéficier des circonstances atténuantes prévues par le Code pénal.

UN CHAMP D'APPLICATION ÉLARGI

Le texte prévoit également la peine de mort pour plusieurs formes d'incendies volontaires visant notamment les forêts, les maquis, les terres cultivées ou non cultivées, les arbres et les bois entreposés en forêt.

Les incendies touchant des biens publics ou privés sont également concernés dans certaines circonstances, notamment lorsqu'ils sont commis sur instruction ou au profit d'une puissance étrangère, dans le cadre de faits de trahison ou d'intelligence avec l'étranger, ou au sein d'une organisation criminelle organisée. La peine capitale est aussi prévue lorsque les actes visent à porter atteinte à la sécurité et à l'ordre publics, à l'unité nationale, à la stabilité ou au fonctionnement des institutions, à l'économie nationale ou à l'environnement. La loi prend notamment en considération les dommages susceptibles d'affecter les équilibres écologiques et les ressources forestières, végétales, animales et agricoles.

FINANCEMENT, INCITATION ET RÉSEAUX SOCIAUX CONCERNÉS

La responsabilité pénale ne se limite pas aux auteurs directs des incendies. Elle s'étend également aux personnes qui incitent à ces actes, les encouragent, les financent, les planifient ou en facilitent la préparation et l'exécution. Le texte mentionne expressément les technologies de l'information et de la communication ainsi que les réseaux sociaux parmi les moyens susceptibles d'être utilisés pour commettre ou faciliter ces infractions. Par ailleurs, certains incendies volontaires visant les récoltes, la paille ou les herbes appartenant à autrui sont passibles de peines d'emprisonnement de dix à vingt ans, selon les dispositions applicables.

LA PEINE CAPITALE EN CAS DE DÉCÈS

La loi prévoit également la peine de mort lorsque l'incendie volontaire entraîne la mort d'une ou de plusieurs personnes. Cette disposition tient compte des conséquences humaines les plus graves de ces actes, qui peuvent également détruire des habitations, des infrastructures et des terres agricoles, tout en causant des dommages durables à l'environnement.

L'ANALYSE D'UN EXPERT JURIDIQUE

Commentant ces nouvelles dispositions, le docteur Aïd El Hafid Milat, expert juridique, souligne le renforcement de l'arsenal répressif à l'encontre des auteurs de crimes graves. Selon son analyse, le législateur privilégie une approche fondée sur la dissuasion pénale, à travers l'extension du champ des infractions passibles de la peine de mort et l'exclusion des circonstances atténuantes dans les cas expressément prévus.

L'expert relève également l'élargissement de la responsabilité pénale aux actes d'incitation, de financement, de planification et de facilitation des incendies criminels, y compris par l'intermédiaire des réseaux sociaux.

Ces dispositions établissent ainsi un lien entre la répression de certaines formes d'incendie volontaire et la protection de la sécurité nationale, de l'économie et de l'environnement.

I. Khermane

CRESUS

Quotidien national, édité par la SARL **CELIGNE Éd. & Com.**

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com
cresusdz@gmail.com
Tél. : 044 40 74 96

DIRECTEUR DE REDACTION
SAID MEKLA

REDACTRICE EN CHEF
ASSIA MEKHENNEF

Rédaction/Administration

MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1er MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz
Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger
Tirage : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de publicité »

Agence ANEP 01, avenue pasteur- Alger

Tél : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

INVESTISSEMENT

Passage de témoin entre l'AAPI et le guichet unique

Il s'agit de repenser les procédures administratives, qui, pendant des années, ont ralenti la concrétisation des projets productifs.

La série de décisions prises ces derniers mois pour réorganiser la sphère économique vient de s'enrichir par la publication au Journal officiel du décret présidentiel, définissant l'organisation et le fonctionnement du guichet unique national pour l'investissement. Le décret présidentiel n°26-326, publié au Journal officiel n° 72 du 12 octobre 2026, fixe l'organisation et le fonctionnement du guichet unique national pour l'investissement, appelé à se substituer à l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI).

Érigé en établissement public à caractère administratif et placé directement sous la tutelle du Premier ministre, le nouvel organisme est chargé de mettre en œuvre la stratégie nationale d'investissement. Son intervention couvre l'ensemble du parcours des projets, de leur enregistrement sur la plateforme numérique de l'investisseur jusqu'à leur réalisation et leur mise en exploitation.

Le guichet unique devient ainsi l'interlocuteur intégré et exclusif des investisseurs. Il est habilité à statuer sur les décisions liées aux projets enregistrés et à délivrer les actes, agréments, autorisations et documents nécessaires à leur concrétisation.

La transition sera progressive. L'AAPI continuera d'exercer ses missions jusqu'à la mise en place effective du nouveau dispositif. Le transfert portera notamment sur le patrimoine, les équipements, les systèmes d'information, les archives, les données et les ressources humaines nécessaires au fonctionnement du guichet.

UN DISPOSITIF ÉLARGI

Au-delà de l'accompagnement administratif, le guichet unique assurera l'accueil, l'information et le conseil aux investisseurs. Il devra également développer des systèmes d'information donnant accès aux données nécessaires à la préparation des projets.

Le nouvel organisme interviendra aussi dans la préparation des zones industrielles destinées à accueillir les investissements et la constitution d'un portefeuille foncier adapté aux projets présentant un intérêt public ou privé. Il sera chargé, en coordination avec les administrations concernées, de constituer une base de données sur la disponibilité du foncier destiné à l'investissement.

Ses prérogatives comprennent également la décision d'éligibilité aux avantages, leur octroi et leur suivi, ainsi que le contrôle du respect des engagements pris par les investisseurs.

Le décret lui confère, par ailleurs, le droit d'exercer, au nom de l'État, un droit de préemption sur les biens immobiliers privés susceptibles d'accueillir des projets d'investissement. En concertation avec les secteurs concernés, il pourra aussi décider de l'affectation des excédents fonciers aux organismes publics compétents dans les domaines industriel, touristique et urbain.

DES DÉLAIS ENCADRÉS

La réduction des délais administratifs constitue l'un des axes centraux de cette réforme. Le décret prévoit que les autorisations et documents nécessaires à la réalisation des projets soient délivrés par les pôles spécialisés du guichet unique dans un délai maximal de 15 jours à compter de la réception des dossiers concernés.

Les décisions et documents délivrés par ces services s'imposent aux administrations et organismes compétents. Le texte prévoit qu'ils ne peuvent être suspendus, retirés ou contestés.

Les demandes d'investissement et les dossiers correspondants devront, quant à eux, être déposés via la plateforme numérique de l'investisseur. Le conseil d'administration du guichet unique disposera d'un délai de 25 jours pour statuer sur les dossiers jugés éligibles, délai couvrant l'enregistrement, le traitement et la déclaration d'éligibilité.

À travers cette nouvelle architecture, les pouvoirs publics entendent simplifier les démarches, réduire les blocages administratifs et accélérer la concrétisation des projets productifs. L'efficacité du dispositif dépendra désormais de sa mise en place effective et de sa capacité à traduire ces délais réglementaires en résultats concrets pour les investisseurs.

S. Smati

AVEC UN PIB DE 331 MILLIARDS DE DOLLARS

L'Algérie conforte son leadership au Maghreb

Le dernier rapport du Fonds monétaire international (FMI) sur les perspectives de l'économie mondiale, publié en octobre 2026, met en lumière le poids de l'économie algérienne à l'échelle régionale et continentale.

Selon les chiffres avancés dans ce rapport, le produit intérieur brut (PIB) de l'Algérie atteindrait 331 milliards de dollars en 2026, contre 285,72 milliards en 2025. Cette évolution placerait le pays au premier rang au Maghreb et au quatrième en Afrique. Le PIB par habitant serait estimé à 6 900 dollars.

En parité de pouvoir d'achat (PPA), le PIB algérien s'élèverait à 947 milliards de dollars, tandis que le PIB par habitant, calculé selon cette méthode, atteindrait 19 720 dollars. Cet indicateur permet de comparer les économies en tenant compte des différences de prix entre les pays.

Ces perspectives s'inscrivent dans l'objectif évoqué par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui avait estimé que le PIB national pourrait atteindre 400 milliards de dollars à la fin de 2026 ou au début de 2027.

UNE CROISSANCE PORTÉE PAR LA DIVERSIFICATION

Pour 2026, le FMI prévoit une croissance de 3,8% de l'économie algérienne, après 3,9% en 2025. Les prévisions des autorités algériennes seraient plus optimistes, avec un taux de croissance attendu de 4,3%.

Hors hydrocarbures, l'activité économique devrait également maintenir une dynamique favorable, avec une croissance proche de 4%, soutenue notamment par l'agriculture et les industries manufacturières. La progression de ces secteurs constitue un enjeu important pour diversifier les sources de croissance et réduire la dépendance aux recettes pétrolières et gazières.

Autre indicateur mis en avant : le niveau limité de la dette extérieure, présenté comme inférieur à 1% du PIB. Cette situation contribuerait à réduire l'exposition du pays aux contraintes de financement extérieur et à préserver ses marges de manœuvre économiques.

Avec un PIB estimé à 479,96 milliards de dollars, l'Afrique du Sud devance l'Égypte (429,65 milliards) et le Nigeria (377,37 milliards). L'Algérie occuperait la quatrième place continentale, devant le Maroc, dont le PIB est évalué à 194,33 milliards de dollars, soit un écart de plus de 136 milliards.

Le FMI prévoit un ralentissement de la croissance marocaine à 4,5% en 2026 et 4,2% en 2027, tandis que celle de l'Égypte atteindrait 5,1% en 2025-2026, puis 4,7% en 2026-2027.

UN AVANTAGE ÉCONOMIQUE À L'ÉCHELLE MAGHRÉBINE

Avec un PIB estimé à 331 milliards de dollars, l'Algérie confirmerait son poids économique au Maghreb. Son économie dépasserait largement celle du Maroc et serait supérieure à la somme des PIB de la Tunisie et de la Libye, selon les chiffres avancés dans le texte initial.

Le pays se distingue également par le faible niveau de sa dette extérieure, alors que le Maroc et la Tunisie restent confrontés à des contraintes de financement et à des besoins de couverture de leurs déficits budgétaires.

Le PIB par habitant de l'Algérie, estimé à 6 900 dollars, dépasserait celui du Maroc, évalué à 5 107 dollars, et celui de la Tunisie, estimé à 4 890 dollars. La Libye afficherait un niveau comparable, à 6 960 dollars.

Ces données doivent, toutefois, être interprétées avec prudence : le PIB par habitant est une moyenne statistique qui ne reflète pas directement la répartition des revenus ni le pouvoir d'achat réel de chaque ménage.

UN MARCHÉ INTÉRIEUR À FORT POTENTIEL

Estimé à 947 milliards de dollars en parité de pouvoir d'achat, le PIB algérien témoigne de l'importance du marché intérieur. À titre de comparaison, celui du Maroc serait évalué à 469 milliards de dollars selon le même indicateur.

La taille du marché national, les perspectives de croissance et le potentiel de développement industriel constituent des atouts pour attirer les investisseurs internationaux. La concrétisation de ce potentiel dépendra notamment de l'amélioration du climat des affaires, de la progression de la production locale et de la diversification durable de l'économie.

Au-delà du classement continental, l'enjeu pour l'Algérie consiste désormais à transformer son poids économique en gains durables de productivité, en emplois et en amélioration du niveau de vie.

S. R.

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE :

Nouvelles pistes de coopération algéro-russe

L'Algérie et la Russie explorent de nouvelles perspectives de coopération dans le domaine de la transformation numérique. La ministre, haut-commissaire à la numérisation, Meriem Benmouloud, a reçu, hier, à Alger, le président du Conseil d'affaires russo-algérien, Ahmed Azimov, accompagné d'une délégation, selon un communiqué du Haut-Commissariat à la numérisation (HCN). Au centre des discussions : les moyens de développer le partenariat bilatéral et d'identifier de nouvelles opportunités de coopération dans le secteur du numérique.

Cette rencontre intervient quelques jours après la participation de Meriem Benmouloud au Forum mondial sur le numérique, organisé à Moscou du 8 au 10 octobre, où elle représentait l'Algérie.

Les échanges s'inscrivent dans la volonté des deux parties de consolider leurs relations et d'élargir leur coopération à de nouveaux domaines d'intérêt commun, précise le HCN.

Intelligence artificielle

LA GUERRE DES CERVEAUX

Intelligence artificielle, rivalité sino-américaine et nouvelle géographie mondiale du savoir…

Par S. Méhalla

La Chine forme désormais la majorité des chercheurs d'élite en intelligence artificielle, tandis que les États-Unis demeurent le premier pôle mondial d'attraction des compétences étrangères. Mais les équilibres se déplacent. Derrière la bataille des algorithmes, des semi-conducteurs et des investissements colossaux se joue une confrontation autrement plus décisive, celle du contrôle du capital humain. Une étude publiée en septembre 2026 par Carnegie Endowment for International Peace révèle l'ampleur de cette recomposition. Elle dessine un monde où la puissance ne se mesure plus seulement aux richesses accumulées, mais aussi à la capacité de former, retenir et mobiliser les intelligences.

LE CAPITAL HUMAIN, NOUVEL INSTRUMENT DE PUISSANCE

Longtemps fondée sur les ressources naturelles, les capacités industrielles et la puissance financière, la hiérarchie mondiale repose désormais aussi sur la maîtrise du capital humain. Dans le domaine de l'intelligence artificielle, la capacité à former, attirer et retenir les meilleurs chercheurs constitue un levier stratégique majeur.

Publiée en septembre 2026 par Damien Ma et Binyi Yang, dans le cadre de Carnegie China, l'étude Who's Ahead in the Global AI Talent Race ? analyse les parcours des chercheurs ayant contribué à la conférence NeurIPS afin de mesurer les performances des pays dans cette compétition. Elle met en lumière un enjeu central de la rivalité entre Washington et Pékin : produire les talents, les attirer et parvenir à les conserver.

LA CHINE, PREMIÈRE USINE MONDIALE À CERVEAUX

La Chine représente désormais 57 % des chercheurs d'élite en IA selon leur pays de formation initiale, contre 13% pour les États-Unis. Cette progression traduit les effets des investissements chinois dans l'enseignement scientifique, la recherche et les technologies.

Mais former les talents ne signifie pas nécessairement bénéficier de leur expertise. En 2025, la Chine accueille 41% des chercheurs étudiés, contre 34% pour les États-Unis, qui demeurent néanmoins particulièrement attractifs pour les scientifiques étrangers. Le solde entre chercheurs formés dans un pays et chercheurs qui y travaillent est positif de 2 145 pour les États-Unis, contre un déficit de 1 729 pour la Chine, dans l'échantillon étudié.

L'avantage américain repose ainsi sur sa capacité à transformer les compétences internationales en puissance scientifique et économique, grâce à ses universités, ses laboratoires et son secteur technologique.

LES ÉTATS-UNIS, UNE PUISSANCE CONSTRUITE AUSSI SUR LES CERVEAUX DES AUTRES

En 2022, les États-Unis accueillaient 46% des chercheurs d'élite étudiés, contre 27% pour la Chine.

En 2025, le rapport de force s'inverse. La Chine atteint 41% des lieux de travail recensés, tandis que les États-Unis reculent à 34%. Le basculement est historique dans le périmètre de cette étude. La Chine devient le premier lieu d'activité des chercheurs de l'échantillon.

Pourtant, les États-Unis conservent un avantage considérable : leur capacité à attirer les compétences formées à l'étranger.

Selon Carnegie China, le solde entre chercheurs formés dans un pays et chercheurs qui y travaillent est positif de 2 145 pour les États-Unis, alors qu'il est négatif de 1 729 pour la Chine.

Ces chiffres ne constituent pas des statistiques nationales d'immigration. Ils correspondent aux trajectoires identifiées dans l'échantillon scientifique étudié.

Ils n'en révèlent pas moins une caractéristique fondamentale du système américain.

Sa puissance technologique repose sur une combinaison d'universités prestigieuses, de financements de la recherche, de laboratoires privés, de capital-risque et d'une capacité historique à intégrer les meilleurs chercheurs internationaux.

L'Amérique ne se contente pas de former des scientifiques. Elle transforme les compétences venues du monde entier en puissance économique. Ce mécanisme lui permet de bénéficier d'investissements éducatifs réalisés ailleurs, parfois pendant de longues années, avant que les chercheurs ne rejoignent ses universités ou ses entreprises. Dans une économie fondée sur la connaissance, cette capacité d'attraction constitue une forme particulièrement efficace d'accumulation du capital.

Elle permet de capter une partie de la valeur créée par les systèmes éducatifs étrangers.

PÉKIN COMMENCE À RETENIR SES CHERCHEURS

Le phénomène le plus intéressant n'est peut-être pas la progression chinoise dans la production des talents. C'est sa capacité croissante à les conserver.

Le taux de rétention des chercheurs formés en Chine est passé de 57% en 2022 à 69% en 2025.

Autrement dit, une proportion croissante des scientifiques chinois poursuit sa carrière dans son pays de formation.

Les États-Unis demeurent en tête sur ce critère avec un taux de rétention de 89%, mais l'écart se réduit.

Le rapport avance deux explications possibles. La première tient à l'expansion de l'industrie chinoise de l'intelligence artificielle, qui multiplie les débouchés professionnels pour les chercheurs.

La seconde concerne les restrictions américaines en matière de visas, particulièrement celles touchant certains étudiants chinois dans les disciplines scientifiques et technologiques.

Cette évolution mérite une attention particulière.

Pendant plusieurs décennies, la circulation internationale des talents a largement favorisé les États-Unis. La perspective de travailler dans les laboratoires américains constituait un puissant facteur d'attraction.

Désormais, la Chine dispose d'un environnement scientifique et industriel suffisamment développé pour offrir des perspectives nationales plus nombreuses.

Il serait excessif d'y voir la fin de l'attractivité américaine. Mais le mouvement témoigne d'une modification structurelle.

La Chine ne cherche plus seulement à former les ingénieurs du monde. Elle entend également conserver les compétences nécessaires à sa propre souveraineté technologique.

RIVAUX STRATÉGIQUES, PARTENAIRES SCIENTIFIQUES MALGRÉ EUX

Un chiffre illustre toute la complexité de cette confrontation.

En 2022, pour un chercheur formé aux États-Unis travaillant en Chine, on comptait 46 chercheurs formés en Chine travaillant aux États-Unis.

En 2025, ce rapport est descendu à 30 contre un. La circulation reste donc profondément asymétrique, même si elle se rééquilibre. Cette situation met en évidence une contradiction majeure.

Washington considère Pékin comme son principal concurrent technologique. Les restrictions sur les semi-conducteurs, les contrôles à l'exportation et les préoccupations de sécurité nationale témoignent de cette rivalité.

Pourtant, une partie de l'écosystème américain de recherche en intelligence artificielle repose sur des scientifiques formés en Chine.

Inversement, les chercheurs chinois ont longtemps bénéficié de l'accès aux laboratoires et aux réseaux scientifiques américains.

La compétition technologique se déroule donc à l'intérieur d'un système de connaissances historiquement interdépendant.

C'est précisément ce qui rend toute séparation radicale extrêmement complexe.

Limiter les échanges peut répondre à certains objectifs de sécurité. Mais une politique trop restrictive peut également affaiblir les capacités d'innovation du pays qui l'applique.

Le capital scientifique ne fonctionne pas comme une matière première que l'on peut simplement stocker ou interdire d'exportation. Il circule à travers les personnes, les collaborations, les publications et les institutions.

La véritable question stratégique est comment protéger les technologies sensibles sans compromettre l'ouverture scientifique qui a largement contribué à leur développement ?

SINGAPOUR ET LA CORÉE DU SUD, LES NOUVEAUX GAGNANTS ASIATIQUES

La confrontation entre Washington et Pékin tend à masquer l'émergence d'autres puissances scientifiques.

L'étude souligne notamment les performances de la Corée du Sud et de Singapour.

La Corée du Sud affiche un taux de rétention des chercheurs de 77%, supérieur à celui de la Chine.

Son institut KAIST progresse de douze places dans le classement des institutions et atteint la troisième position.

Singapour réalise également une progression remarquable.

La National University of Singapore occupe désormais la treizième place, tandis que la Nanyang Technological University atteint la seizième.

En 2022, ces deux établissements figuraient respectivement aux vingt-cinquième et vingt-neuvième rangs.

Ces résultats montrent qu'un pays n'a pas nécessairement besoin d'une population gigantesque pour devenir un acteur important de la recherche avancée.

La qualité des institutions, la concentration des investissements, l'ouverture internationale et la capacité à créer des environnements scientifiques compétitifs… peut compenser une partie du désavantage démographique.

Singapour représente, à cet égard, un cas particulièrement instructif.

Son positionnement international et sa capacité à attirer des chercheurs étrangers lui permettent de s'insérer dans les chaînes mondiales de production du savoir.

Pour les économies émergentes, l'enseignement est important. La compétition scientifique ne se réduit pas à la taille du marché intérieur.

Elle dépend aussi de la cohérence des politiques publiques.

L'EUROPE, LE RISQUE D'UN DÉCLASSEMENT SILENCIEUX

Un regard préoccupant sur les performances européennes.

Alors que la Chine consolide ses positions et que plusieurs pays asiatiques progressent, les institutions européennes perdent du terrain dans le classement.

L'École polytechnique fédérale de Zurich et l'Université d'Oxford, deux références internationales de la recherche, ne figurent plus dans les trente premières institutions de l'édition 2025.

Le taux de rétention européen atteint 60%, contre 69% en Chine et 89% aux États-Unis.

Il faut, toutefois, éviter une interprétation simpliste.

L'étude précise que l'évolution de la part européenne dépend de l'échantillon retenu.

Les données ne permettent donc pas de conclure avec la même confiance que pour le basculement sino-américain.

Le problème européen demeure néanmoins stratégique. Le continent possède des universités prestigieuses, des chercheurs de grande qualité et des capacités industrielles considérables. Mais la fragmentation des marchés, les différences entre systèmes nationaux de financement et la difficulté à faire émerger des entreprises technologiques de dimension mondiale constituent autant de défis. ●●●

●●●

Le risque n'est pas que l'Europe cesse de produire des scientifiques.
Il est qu'elle forme des compétences dont une partie de la valeur économique sera captée ailleurs.
Dans ce scénario, l'Europe pourrait demeurer une puissance académique tout en perdant progressivement son influence sur l'industrialisation des technologies issues de ses laboratoires.

L'INDE, UNE PUISSANCE DÉMOGRAPHIQUE QUI PEINE À CONVERTIR SON POTENTIEL

Autre enseignement du rapport, l'Inde ne transforme pas encore pleinement son potentiel humain en présence parmi l'élite scientifique étudiée.
Sa part des chercheurs d'élite recule de deux points de pourcentage par rapport à 2022. La proportion des chercheurs formés en Inde et travaillant aux États-Unis diminue également.
Aucune institution indienne ne figure dans le classement des trente premières institutions, ni en 2022 ni en 2025.
Ce constat ne signifie évidemment pas que l'Inde serait absente de l'économie mondiale de l'intelligence artificielle.
Il souligne plutôt la différence entre disposer d'un vaste secteur informatique, former de nombreux ingénieurs et occuper les premières positions dans la recherche scientifique de pointe. L'enjeu pour New Delhi consiste précisément à transformer sa masse critique de compétences numériques en capacités de recherche fondamentale et en innovations technologiques propres. Le nombre de diplômés ne suffit pas. La puissance scientifique exige également des institutions de recherche solides, des moyens de calcul, des financements durables et des perspectives professionnelles capables de retenir les meilleurs profils.

ET L'ALGÉRIE DANS CETTE NOUVELLE GÉOGRAPHIE DU SAVOIR ?

C'est ici que les résultats de Carnegie China prennent une dimension particulièrement importante pour un pays comme l'Algérie.

Le rapport ne fournit pas de classement spécifique permettant de mesurer la position algérienne. Il serait donc incorrect d'en déduire un rang ou une performance nationale. Mais il pose indirectement une question fondamentale pour les économies qui aspirent à diversifier leurs structures productives. Comment passer du statut de pays formateur de diplômés à celui de pays producteur de connaissances et de technologies ? L'Algérie dispose d'universités, d'écoles d'ingénieurs, de formations en mathématiques et en informatique ainsi que d'une jeunesse susceptible de participer au développement de l'économie numérique. Ces ressources constituent un potentiel, non une garantie.
La véritable difficulté est de construire un environnement où les compétences peuvent se transformer en recherche, en entreprises innovantes et en valeur ajoutée nationale. L'expérience internationale suggère plusieurs conditions.
Il faut des laboratoires disposant de financements stables, des mécanismes de collaboration entre universités et entreprises, des infrastructures de calcul accessibles et des perspectives de carrière attractives.
Il faut surtout dépasser une conception de la formation supérieure limitée à la délivrance de diplômes.
La question de la fuite des cerveaux doit également être abordée différemment.
Le départ d'un chercheur n'est pas nécessairement une perte définitive. Les diaspo-ras scientifiques peuvent constituer des réseaux de coopération, de financement et de transfert de connaissances.
Mais encore faut-il disposer d'institutions nationales capables de tirer parti de ces relations. Pour l'Algérie, la priorité ne devrait donc pas être seulement de former davantage d'ingénieurs en intelligence artificielle. Elle devrait être de créer les conditions permettant à ces ingénieurs de participer à une production scientifique et industrielle durable. Sans cet environnement, l'investissement éducatif risque de bénéficier davantage aux économies qui possèdent déjà les infrastructures de recherche et les entreprises capables de valoriser les compétences.

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET LA NOUVELLE DIVISION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

L'intelligence artificielle redessine la division internationale du travail, en donnant un avantage stratégique aux pays capables de concevoir les technologies fondamentales et d'en capter la valeur économique.
Cette concentration risque d'accentuer les inégalités entre puissances technologiques et pays dépendants des solutions importées. Pour les économies du Sud, l'enjeu est de renforcer leur souveraineté numérique et leurs capacités scientifiques afin de ne pas rester de simples consommatrices de technologies développées ailleurs.

UNE ÉTUDE MAJEURE, MAIS DONT LES LIMITES DOIVENT ÊTRE COMPRISES

L'étude de Carnegie China s'appuie sur les auteurs de communications acceptées à NeurIPS en 2025, dont 10 280 chercheurs sur 25 677 ont fait l'objet d'une analyse approfondie. Cet échantillon ne représente pas l'ensemble des spécialistes mondiaux de l'IA. Le pays d'origine est défini par le lieu d'obtention du premier diplôme universitaire, tandis que la localisation professionnelle peut correspondre au siège de l'employeur. Les classements institutionnels reposent également sur une pondération des publications visant à limiter le poids des articles à très nombreux coauteurs. Ces limites n'invalident pas les tendances observées, mais imposent de les interpréter avec prudence. Les conclusions sont jugées plus fiables concernant les dynamiques sino-américaines que l'évolution européenne.

LA PROCHAINE BATAILLE SERA CELLE DE LA SOUVERAINETÉ INTELLECTUELLE

La principale conclusion de cette étude dépasse largement la compétition entre deux puissances.
Elle concerne la manière dont les États construisent leur autonomie économique.
La Chine démontre qu'une politique de formation scientifique massive, articulée à une stratégie industrielle, peut modifier profondément les rapports de force internationaux. Les États-Unis montrent qu'une économie capable d'attirer les meilleurs chercheurs du monde bénéficie d'un avantage considérable, même lorsque ses propres universités ne constituent pas la première origine de formation des talents recensés.
La Corée du Sud et Singapour prouvent que des stratégies nationales cohérentes peuvent permettre à des pays de taille plus modeste d'occuper des positions scientifiques importantes.
L'Europe rappelle qu'une tradition académique prestigieuse ne garantit pas durablement la domination technologique.
Quant aux pays émergents, ils sont confrontés à un choix décisif.
Continuer à investir dans la formation sans disposer des capacités nécessaires pour valoriser leurs chercheurs, ou faire de la production scientifique un véritable pilier de leur développement économique.
L'enjeu n'est donc plus simplement de posséder les machines les plus puissantes.
Il est de maîtriser les connaissances qui permettent de les concevoir, de les utiliser et de les améliorer.
La rivalité entre Washington et Pékin montre que les talents ne constituent plus seulement une ressource parmi d'autres.
Ils deviennent un déterminant central de la puissance.Au siècle de l'intelligence artificielle, les nations ne seront pas seulement départagées par les technologies qu'elles achètent, mais par les intelligences qu'elles forment, les chercheurs qu'elles retiennent et les connaissances qu'elles transforment en richesse. Et dans cette nouvelle économie du savoir, la dépendance la plus coûteuse pourrait bien être celle des cerveaux.

S. M.

Sources :
Damien Ma et Binyi Yang, Who's Ahead in the Global AI Talent Race?, Carnegie Endowment for International Peace, Carnegie China, septembre 2026, 13 pages. Dossier élaboré à partir du rapport transmis. Les développements géoéconomiques et la section consacrée à l'Algérie constituent une analyse éditoriale et non des conclusions directement établies par l'étude.

«Les institutions derrière la guerre mondiale des cerveaux»

NEURIPS (NEURAL INFORMATION PROCESSING SYSTEMS) :

Créée en 1987, NeurIPS est l'une des conférences scientifiques internationales les plus prestigieuses dans le domaine de l'intelligence artificielle, particulièrement en apprentissage automatique (machine learning). Elle rassemble chaque année chercheurs, universitaires et spécialistes des grandes entreprises technologiques. Les travaux qui y sont acceptés constituent un indicateur important de l'excellence scientifique mondiale. NeurIPS n'est donc ni un laboratoire ni une université, mais une conférence scientifique de référence.

CARNEGIE ENDOWMENT FOR INTERNATIONAL PEACE (ÉTATS-UNIS)

Fondé en 1910 à Washington, Carnegie est un centre de recherche indépendant, spécialisé dans les relations internationales, la géopolitique, l'économie et les politiques publiques. À travers son programme Carnegie China, il analyse notamment la compétition stratégique et technologique entre les États-Unis et la Chine. C'est cette institution qui a publié l'étude sur la compétition mondiale pour les talents en intelligence artificielle.

MACROPOLO (ÉTATS-UNIS)

MacroPolo est un programme de recherche consacré à l'économie chinoise et aux relations sino-américaines, historiquement rattaché au Paulson Institute, basé à Chicago. Il a notamment développé le Global AI Talent Tracker, un dispositif d'analyse permettant de suivre l'origine universitaire, la mobilité internationale et les lieux d'activité des chercheurs d'élite en intelligence artificielle. Ses travaux constituent une référence pour comprendre les migrations scientifiques mondiales.

KAIST — KOREA ADVANCED INSTITUTE OF SCIENCE AND TECHNOLOGY (CORÉE DU SUD)

Fondé en 1971 et situé principalement à Daejeon, KAIST est l'un des établissements scientifiques et technologiques les plus prestigieux d'Asie. Spécialisé dans l'ingénierie, l'informatique, la robotique et l'intelligence artificielle, il joue un rôle majeur dans la stratégie technologique sud-coréenne. Son modèle repose sur une collaboration étroite entre recherche universitaire, industrie et innovation. Dans l'étude de Carnegie, KAIST atteint la troisième place du classement institutionnel en 2025.

NUS — NATIONAL UNIVERSITY OF SINGAPORE (SINGAPOUR)

La NUS est la principale université nationale de Singapour et l'un des établissements de recherche les plus réputés d'Asie. Elle développe des travaux avancés en intelligence artificielle, informatique, sciences des données et technologies numériques. Elle constitue un pilier de la stratégie singapourienne visant à faire de la cité-État un centre international de recherche et d'innovation. Elle occupe la treizième place du classement étudié.

NTU — NANYANG TECHNOLOGICAL UNIVERSITY (SINGAPOUR)

La NTU est une grande université technologique singapourienne, reconnue pour ses recherches en ingénierie, intelligence artificielle, robotique et systèmes informatiques. Elle entretient des partenariats avec de nombreuses entreprises et institutions scientifiques internationales. Son ascension témoigne de la capacité de Singapour à attirer des chercheurs étrangers et à développer un écosystème scientifique compétitif. Elle atteint la seizième place du classement de 2025.

ETH ZURICH — ÉCOLE POLYTECHNIQUE FÉDÉRALE DE ZURICH (SUISSE)

Fondée en 1855, l'ETH Zurich figure parmi les grandes institutions scientifiques européennes. Elle est particulièrement réputée pour ses recherches en mathématiques, informatique, physique, robotique et intelligence artificielle. Albert Einstein y a notamment étudié. Son absence du groupe des trente premières institutions dans le classement NeurIPS 2025 étudié par Carnegie ne signifie pas un déclassement scientifique général, mais un recul relatif sur cet indicateur particulier.

UNIVERSITÉ D'OXFORD (ROYAUME-UNI)

Fondée au Moyen Âge, Oxford est l'une des plus anciennes et prestigieuses universités du monde. Elle possède des équipes de recherche de premier plan en informatique, intelligence artificielle, apprentissage automatique et éthique des technologies. Elle joue également un rôle important dans les débats internationaux sur la gouvernance de l'IA. Comme l'ETH Zurich, elle ne figure plus parmi les trente premières institutions du classement spécifique analysé dans le rapport.

VÉHICULES DE LUXE DE MAHIEDDINE TAHKOUT

Le procès renvoyé au 4 novembre

Le procès après cassation de l'homme d'affaires Mahieddine Tahkout et de plusieurs autres mis en cause dans une affaire d'importation frauduleuse de 57 véhicules de luxe a été renvoyé au 4 novembre prochain par la première chambre pénale de la cour d'appel d'Alger. La défense a sollicité un délai supplémentaire pour examiner les pièces du dossier.

Par Redouane Hannachi

Cette nouvelle audience intervient après la décision de la Cour suprême de casser l'arrêt rendu en appel et de renvoyer l'affaire devant la juridiction compétente, en raison de carences relevées dans la procédure, notamment concernant les affiliations de certains détenus. Au total, 60 personnes, détenues et non détenues, sont poursuivies dans cette affaire, notamment pour enrichissement illicite. Dix-sept d'entre elles ont été placées en détention provisoire par le juge d'instruction. Âgés de 22 à 36 ans, certains prévenus auraient fourni leurs documents d'identité pour permettre l'immatriculation de véhicules à leur nom. Lors des précédentes audiences, plusieurs mis en cause ont affirmé avoir simplement remis des photocopies de leurs pièces d'identité à des connaissances, sans fournir davantage de précisions. Les véhicules concernés, notamment des 4x4, des Ford et des Lamborghini, auraient ensuite été enregistrés à leurs noms. De leur côté, les membres de la famille Tahkout ont contesté la saisie des véhicules retrouvés dans les parcs leur appartenant, soutenant que ces voitures avaient été importées légalement et estimant que leur confiscation par les services de police et la justice était injustifiée.

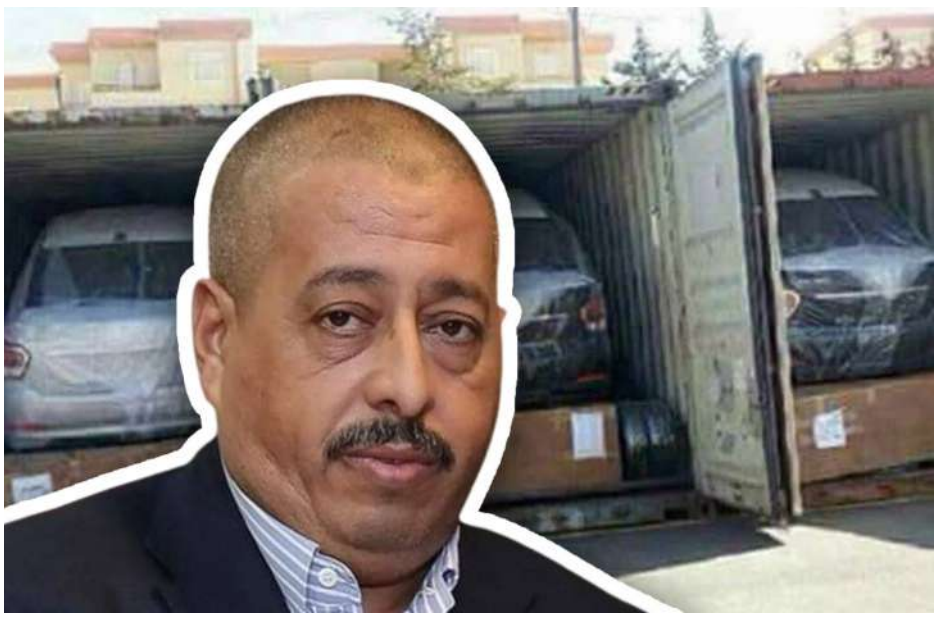

UN PATRIMOINE DISSIMULÉ ÉVALUÉ À 1 000 MILLIARDS DE CENTIMES

Pour rappel, une vaste opération menée par les services de la Sûreté nationale entre mars et mai de l'année précédente avait permis de découvrir des biens appartenant à l'ancien homme d'affaires, estimés à près de 1 000 milliards de centimes et qui n'auraient pas été déclarés aux autorités judiciaires. Effectuées sur la base d'un mandat de perquisition délivré par le parquet compétent, les opérations ont ciblé plusieurs entrepôts situés à Réghaïa, Ouled Fayet, Dar El Beïda et Staoueli, ainsi qu'un autre dans la wilaya de Béchar. Selon les éléments de l'enquête, ces biens auraient été dissimulés par des membres de la famille et des proches de Mahieddine Tahkout afin de permettre leur transfert et leur vente clandestins. Les perquisitions ont abouti à la saisie de 507 véhicules, dont 267 voitures de tourisme de luxe et 84 camions de différentes marques, ainsi que des jet-skis, des bateaux de plaisance et des motos de luxe. Les enquêteurs ont également découvert plus de 800 cartons de pièces détachées automobiles et 30 conteneurs contenant 63 moteurs neufs destinés à des autobus. Les investigations ont, par ailleurs, révélé que certains véhicules étaient équipés de fausses plaques d'immatriculation, tandis que d'autres faisaient l'objet de procédures de régularisation administrative qui auraient impliqué la complicité de fonctionnaires. Les membres de la famille Tahkout sont notamment poursuivis pour dissimulation de produits issus de crimes de corruption et blanchiment d'argent. Enfin, plus de 1 000 véhicules avaient également été saisis au port de Mostaganem, répartis dans 311 conteneurs.

R. H.

AFFAIRE TINHINANE LACEB

Le troisième pourvoi de son époux rejeté

La chambre criminelle de la Cour suprême a rejeté le troisième pourvoi en cassation introduit par S. Samir, condamné à la peine de mort pour le meurtre de son épouse, Tinhinane Laceb, journaliste à la chaîne TV4 de la télévision publique. Cette décision maintient la condamnation prononcée contre lui pour homicide volontaire avec préméditation et guet-apens, dans une affaire qui avait profondément bouleversé la corporation journalistique algérienne. Malgré ses recours successifs, le condamné n'a pas obtenu la révision de la décision judiciaire. Sa défense contestait notamment la lourdeur de la peine, sollicitant une requalification des faits.

DIX-SEPT COUPS DE COUTEAU

Les faits remontent au 26 janvier 2021. Ce jour-là, S. Samir s'est présenté de son propre chef aux services de police, déclarant avoir tué son épouse après lui avoir porté plusieurs coups de couteau. Les policiers dépêchés sur les lieux ont découvert le corps sans vie de la victime, âgée de 37 ans, gisant dans une mare de sang et présentant des traces de violence ainsi que des ecchymoses au visage. Interrogé par les enquêteurs, le mis en cause a justifié son geste par des soupçons concernant le comportement de son épouse. Présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Bir Mourad Raïs, il a été placé en détention provisoire à la prison d'El Harrach. Devant les juridictions criminelles, il a reconnu avoir porté 17 coups de couteau à sa femme, tout en niant avoir voulu la tuer. «Je voulais seulement la corriger car elle m'a manqué de respect», avait-il déclaré, avant d'exprimer ses regrets et de demander pardon à la famille de la victime et à la justice. Ces explications n'ont pas convaincu les magistrats et les membres du jury, qui l'ont reconnu coupable d'homicide volontaire avec préméditation et guet-apens. La peine capitale a été prononcée, sans circonstances atténuantes.

LA FAMILLE DÉNONCE DES VIOLENCES CONJUGALES

À la barre, le père de Tinhinane Laceb a livré un témoignage douloureux. Il a affirmé que sa fille lui avait caché les violences qu'elle subissait au domicile conjugal, tout en se confiant à sa sœur sur le comportement agressif de son époux. Selon lui, la journaliste envisageait de divorcer après avoir subi des mauvais traitements répétés. Sa mère a également dénoncé la jalousie maladive du mis en cause. Elle a rappelé que sa fille était appréciée de ses collègues et contribuait à la prise en charge de sa famille. Dans son réquisitoire, le procureur général a insisté sur la violence de l'attaque, soulignant que plusieurs coups avaient atteint des organes vitaux, notamment le cœur et le rein gauche. Estimant que la gravité des faits ne justifiait aucune indulgence, il a requis la peine de mort. La défense a, pour sa part, demandé la requalification des faits en coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner, contestant ainsi la qualification d'homicide volontaire avec préméditation et guet-apens.

UNE DISPARITION QUI AVAIT BOULEVERSÉ LA PRESSE

La mort de Tinhinane Laceb avait suscité une vive émotion dans les milieux journalistiques. Âgée de 37 ans et mère de deux fillettes, elle s'était fait connaître à travers son travail à la télévision publique, notamment dans les émissions «Tazezawt» et «Tawennadt». Son cousin, l'écrivain-journaliste Djamel Laceb, lui avait rendu hommage sur les réseaux sociaux. D'autres collègues avaient évoqué des signes de détresse morale observés au cours des mois précédant sa mort. Selon plusieurs témoignages recueillis à l'époque, la journaliste traversait de graves difficultés conjugales et aurait envisagé de quitter son époux.

R. H.

USURPATION DE FONCTION ET DE QUALITÉ

Le pourvoi du «faux procureur» rejeté

La chambre criminelle de la Cour suprême a rejeté le pourvoi en cassation introduit par un individu condamné pour usurpation de fonction et de qualité de magistrat. Les juges ont estimé que la cour d'appel avait correctement appliqué la loi. Le mis en cause se faisait passer tantôt pour un procureur de la République, tantôt pour un juge d'instruction ou un officier de l'ancien DRS. Il abordait ses victimes dans le hall de la cour d'Alger, leur faisant miroiter son prétendu pouvoir d'influence auprès des institutions judiciaires et des services de sécurité. Selon les éléments de l'affaire, il promettait d'obtenir des décisions judiciaires favorables, de réduire des peines ou de faire bénéficier des détenus d'une liberté provisoire ou conditionnelle. Il prétendait également pouvoir faciliter l'obtention de logements grâce à ses supposées relations avec de hauts responsables dans plusieurs wilayas, notamment Alger, Oran et Aïn Témouchent. En contrepartie de ces prétendus services, il réclamait des sommes considérables, allant de 17 à 184 millions de centimes, selon les victimes et les démarches promises. Une enquête menée par les services de sécurité a permis de mettre fin à ses agissements. La perquisition effectuée à son domicile familial, sur autorisation du parquet compétent, a abouti à la saisie d'un important lot de documents administratifs.

DES SOMMES FARAMINEUSES EXTORQUÉES

À la barre, le prévenu a reconnu avoir perçu des sommes importantes, tout en niant s'être présenté comme procureur de la République ou juge d'instruction. Il a soutenu avoir proposé à ses victimes de régler leurs problèmes par l'intermédiaire d'un certain Messoud, dont l'oncle maternel aurait exercé les fonctions de procureur près le tribunal militaire. L'avocat de la partie civile, Me Ladj Mohamed Amine, a estimé que les preuves matérielles et légales démontraient les manœuvres frauduleuses du prévenu. Qualifiant ce dernier d'escroc professionnel, il a réclamé une indemnisation de plus de trois millions de dinars au profit de son client. Dans son réquisitoire, le procureur général a dénoncé un escroc qui rôdait dans les couloirs de la cour d'Alger en usurpant différentes fonctions judiciaires. Il a requis dix ans de prison ferme, assortis d'une amende d'un million de dinars. De leur côté, les avocats de la défense ont sollicité l'application des circonstances atténuantes prévues par l'article 53 du Code pénal, ainsi que des dispositions de l'article 592 du Code de procédure pénale. À l'issue des délibérations, le prévenu a été reconnu coupable des faits retenus contre lui, notamment l'usurpation de fonction et de qualité de magistrat, et condamné à cinq ans de prison ferme. Il convient de rappeler que cette peine de cinq ans de prison ferme avait déjà été prononcée lors du premier procès devant le tribunal criminel de Dar El Beïda, à Alger. Au cours de la procédure, le prévenu avait également tenté d'obtenir le report de son procès, invoquant un état de santé incompatible avec sa comparution. Examiné par le médecin de service à la cour d'Alger, il avait été déclaré apte à être jugé.

R. H.

OFFICE NATIONAL D'APPAREILLAGES ET ACCESSOIRES POUR PERSONNES HANDICAPÉES (ONAAPH)

Nécessité d'améliorer la qualité des prestations

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed Hattab, a présidé, hier mardi, une réunion de coordination avec les responsables de l'Office national d'appareillages et accessoires pour personnes handicapées (ONAAPH), lors de laquelle il a insisté sur la nécessité d'améliorer la qualité des prestations prodiguées et d'accroître l'efficacité de la prise en charge, a indiqué un communiqué du ministère.

Cette réunion, qui s'est déroulée au siège du ministère, dans le cadre «du suivi des performances des établissements et organismes relevant du secteur, a été consacrée à l'évaluation de l'activité de l'ONAAPH et à l'examen du niveau des services qu'il fournit aux personnes aux besoins spécifiques et aux bénéficiaires du système de sécurité sociale», précise le communiqué. La rencontre a également été l'occasion de passer en revue le bilan des activités de l'Office, notamment dans les domaines de la fabrication et de l'installation de prothèses, d'appareils orthopédiques, de la fourniture d'aides techniques et d'alternatives auditives, ainsi que d'étudier les capacités de production et de distribution, et la mesure dans laquelle le réseau national répond aux besoins des bénéficiaires à travers les différentes wilayas du pays. A ce propos, Hattab a souligné «la nécessité d'améliorer la qualité des prestations prodiguées, étant donné qu'il s'agit de services à dimension humaine et sociale, qui contribuent à l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires, au renforcement de leur autonomie et à leur intégration dans la société», relevant que «l'efficacité de la prise en charge ne se limite pas à la fourniture d'appareillages et d'équipements, mais englobe également la garantie de leur adaptation aux besoins personnels, ainsi que leur suivi technique et leur maintenance régulière». En outre, le ministre a émis une série d'instructions axées principalement sur «l'amélioration des délais de prise en charge des demandes, à travers la révision des circuits de traitement, de production et de livraison, et la simplification des procédures afin de garantir aux bénéficiaires l'obtention des équipements nécessaires dans des conditions adéquates», ajoute le communiqué. Il a également mis l'accent sur la nécessité de «renforcer les capacités nationales dans le domaine de la fabrication des appareils orthopédiques et des dispositifs de contention, à travers l'examen des possibilités d'élargir les activités de l'Office pour inclure la fabrication locale de certains appareils et équipements actuellement importés, et développer progressivement ses capacités de production, de manière à réduire la dépendance aux produits importés et à diminuer la facture des importations en devises, tout en veillant à garantir la qualité et la conformité aux normes techniques et médicales en vigueur et à suivre les évolutions technologiques en la matière». Le ministre a insisté sur «la réévaluation de la répartition des services à travers le réseau national de l'ONAAPH, afin d'identifier les régions nécessitant un renforcement de la couverture et un rapprochement des services d'installation, de réglage et de maintenance des bénéficiaires», appelant à «développer les mécanismes de coordination avec les caisses de sécurité sociale, notamment la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) et la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS), en vue d'améliorer la fluidité des procédures de prise en charge et d'assurer la continuité des services». Soulignant la nécessité d'accorder une attention particulière aux services après livraison, en adoptant des mécanismes efficaces de suivi et de maintenance périodique, afin de garantir la durabilité de l'utilisation des appareils orthopédiques et de préserver la sécurité et le confort des bénéficiaires, Hattab a préconisé «d'investir dans la qualification des ressources humaines spécialisées, en développant les compétences des techniciens et des spécialistes et en renforçant la formation pratique dans les domaines des technologies modernes de fabrication et d'installation des dispositifs médicaux orthopédiques». Au terme de la réunion, le ministre a appelé les responsables de l'Office à «adopter une approche opérationnelle fondée sur la définition des priorités et l'évaluation des résultats sur le terrain, ainsi qu'à élaborer une approche globale visant à développer les activités de l'établissement et à améliorer son rendement».

GRIPPE SAISONNIÈRE

La campagne de vaccination démarre le 27 octobre

Le ministère de la Santé a fixé au 27 octobre le lancement de la campagne nationale de vaccination contre la grippe saisonnière pour la saison 2026-2027. Les préparatifs débutent avec le retrait des vaccins auprès de l'Institut Pasteur d'Algérie, à Dély Ibrahim, à partir du 21 octobre. Les établissements de santé sont appelés à mobiliser leurs moyens humains et matériels, en accordant la priorité aux personnes les plus vulnérables. Dans une instruction datée du 11 octobre et portant le numéro 16, le ministère a demandé aux services de santé des wilayas de réactiver le dispositif organisationnel et de prendre les mesures nécessaires au bon déroulement de l'opération. L'objectif est d'assurer une couverture vaccinale adaptée grâce à une coordination entre les directions de la santé, les établissements publics de santé de proximité (EPSP) et les structures hospitalières. Les directions de la santé devront élaborer un plan d'action prévoyant la désignation d'équipes chargées de la coordination et du suivi, l'identification des centres de vaccination ainsi que l'évaluation des besoins en personnel et en équipements. Les EPSP seront chargés de recenser les personnes à vacciner dans leurs zones de compétence, de constituer les équipes nécessaires et d'organiser la conservation et le transport des doses. Le respect de la chaîne du froid constitue une exigence essentielle pour préserver la qualité des vaccins. Le suivi portera sur le taux de couverture vaccinale, les éventuels effets secondaires et les coûts de l'opération. Pour l'approvisionnement, chaque wilaya devra désigner un représentant chargé de récupérer les doses auprès du service commercial de l'Institut Pasteur d'Algérie à partir du 21 octobre. Il devra présenter les bons de commande établis par les directeurs des établissements de santé, conformément au plan de distribution annexé à l'instruction. Les établissements publics hospitaliers et les autres structures hospitalières apporteront un soutien logistique aux EPSP, notamment par la mise à disposition d'équipes, de moyens de transport et d'équipements garantissant le respect de la chaîne du froid. Ils devront également organiser la vaccination de leurs propres personnels.

65E ANNIVERSAIRE DES MASSACRES DU 17 OCTOBRE 1961

L'ONCI organise des rencontres intellectuelles et historiques

L'Office national de la culture et de l'information (ONCI) a élaboré un programme culturel varié à travers ses différentes salles et espaces à l'échelle nationale, à l'occasion de la Journée nationale de l'émigration et en commémoration du 65e anniversaire des massacres du 17 octobre 1961 à Paris, a indiqué l'Office dans un communiqué. Ce programme, qui rend hommage aux immenses sacrifices consentis par les Algériens pour la liberté et l'indépendance, prévoit l'organisation de rencontres intellectuelles et historiques, animées par des universitaires et des chercheurs. Ces rencontres mettront en lumière les dimensions historiques et humaines des massacres du 17 octobre 1961, ainsi que le rôle des émigrés algériens dans le soutien à la Révolution pour l'indépendance nationale et la promotion de la cause algérienne sur la scène internationale. Le programme comprend également des soirées poétiques et diverses expositions consacrées aux principaux événements liés à cette commémoration nationale. Des expositions de photographies, de livres, de documents et de témoignages historiques permettront notamment de retracer les luttes et les sacrifices des émigrés algériens, tout en contribuant à renforcer la conscience historique des jeunes générations et leur attachement à la mémoire nationale. Dans ce cadre, un spectacle de conte révolutionnaire intitulé «Des gloires depuis la nuit des temps», proposé par l'association Es' Sitar El Dhahabi de Mostaganem, est également au programme. A travers cette initiative, l'ONCI entend, selon le communiqué, «contribuer à la valorisation et à la préservation de la mémoire nationale, en mobilisant la culture et les arts pour faire connaître les grandes étapes de l'histoire de l'Algérie et consolider les valeurs de citoyenneté, d'appartenance nationale et de fidélité aux sacrifices des martyrs».

ACCIDENT DE LA ROUTE

Huit morts et 20 blessés à Bouira et Tamanrasset

Quatre personnes ont perdu la vie et quatre autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu dans la wilaya de Bouira, selon la Protection civile. Les secours sont intervenus à 21h56 après une collision entre deux voitures sur la route nationale RN 8, près de la commune de Bir Ghbalou. Les quatre victimes décédées ont été transférées à la morgue. Les blessés, atteints à des degrés divers, ont reçu les premiers soins avant d'être transportés à l'hôpital d'Aïn Bessem. Quatre personnes autres ont trouvé la mort et 16 autres ont été blessées à des degrés divers de gravité à la suite du dérapage et du renversement d'un véhicule sur la RN1, à 120 km en direction de la localité de Moulay Lahcene, ont indiqué hier, les services de la Protection civile. Les blessés ont été évacués vers les structures sanitaires de Moulay Lahcene et d'In M'guel, tandis que les dépouilles des victimes ont été transférées à la morgue de l'hôpital de Tamanrasset, a précisé la même source. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents afin de déterminer les circonstances de cet accident.

ENTRE FRAPPES ET RIPOSTES

Le Yémen s'enfonce dans la crise

L'escalade militaire au Yémen s'intensifie avec la multiplication des attaques des Houthis contre des installations stratégiques en Arabie saoudite et la poursuite des opérations de la coalition dirigée par Riyad.

Alors que les forces gouvernementales yéménites annoncent des avancées sur plusieurs fronts, notamment à Taëz, la crise humanitaire s'aggrave, marquée par un afflux massif de blessés et une recrudescence des cas suspects de choléra. Le porte-parole des forces de la coalition a annoncé l'interception et la destruction d'un missile balistique lancé par les Houthis en direction de Riyad. De leur côté, les autorités saoudiennes ont fait état de quatre blessés et de dégâts matériels dans quinze habitations, provoqués par la chute de débris après l'interception de missiles de croisière. Un incendie de faible ampleur s'est également déclaré dans un bâtiment d'Aramco à Dhahran, sans faire de victimes.

Les Houthis ont, pour leur part, revendiqué des attaques contre la compagnie pétrolière Aramco à Dhahran, l'aéroport international du roi Khaled et une raffinerie d'Aramco à Riyad. Leur porte-parole militaire a menacé d'intensifier, dans les prochains jours, les opérations contre les aéroports et les installations pétrolières saoudiennes.

Face à cette escalade, la coalition a annoncé une opération militaire qualifiée de « qualitative », visant à neutraliser les principales sources alimentant, selon elle, l'effort de guerre des Houthis. Elle affirme que le mouvement utilise des installations civiles et des infrastructures stratégiques à des fins militaires. Cette stratégie soulève toutefois des interrogations sur son efficacité et sur les risques encourus par les populations civiles.

DES PRESSIONS DIPLOMATIQUES CROISSANTES

Sur le plan diplomatique, la Russie a indiqué avoir appelé les Houthis à s'abstenir de toute attaque contre les infrastructures civiles. Moscou a également précisé n'avoir reçu aucune demande de médiation pour régler le conflit entre Riyad et le mouvement yéménite.

Le Pakistan a, de son côté, évoqué avec Oman les attaques contre l'Arabie saoudite et réaffirmé son opposition aux frappes visant des sites civils. Les deux pays ont également discuté de la crise dans le détroit de Bab el-Mandeb et de la nécessité de renforcer les efforts pour en sortir.

L'Allemagne a également pris position. Son ministre des Affaires étrangères, Johann Wadephul, a qualifié les attaques houthies contre l'Arabie saoudite d'actes terroristes contraires au droit international, tout en exprimant la solidarité de Berlin avec Riyad. Le président américain Donald Trump a, pour sa part, évoqué la possibilité de demander à la Turquie d'intervenir au Yémen.

Dans ce contexte, le président du Conseil présidentiel yéménite, Rachad al-Alimi, a assuré que l'opération « Fajr al-Yemen » se poursuivrait jusqu'à mettre fin à ce qu'il qualifie de coup d'État des Houthis. Le Conseil des ministres saoudien a également averti le mouvement qu'il devrait répondre de ses attaques contre les aéroports et les villes saintes de La Mecque et de Médine.

UNE SITUATION HUMANITAIRE DE PLUS EN PLUS ALARMANTE

Sur le terrain, les affrontements se poursuivent avec intensité. À Taëz, les forces gouvernementales ont annoncé avoir progressé dans les secteurs de Sabir al-Mawadim et d'al-Sarari, tout en repoussant une attaque houthie à l'ouest de la ville. Le siège et les combats aggravent les pénuries de carburant, de gaz et de produits alimentaires, tandis que des civils continuent de payer le prix de la confrontation.

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a alerté sur un afflux sans précédent de blessés dans les structures sanitaires de Marib, de Taëz et de la côte de la mer Rouge. Certains établissements auraient accueilli plus de 700 blessés en une semaine. Les hôpitaux manquent notamment de matériel chirurgical, d'anesthésiants, d'oxygène et de médicaments, limitant leur capacité à prendre en charge les victimes.

À cette urgence s'ajoute la dégradation de la situation sanitaire. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a signalé une multiplication par trois des cas suspects de choléra en trois semaines, passés de 217 à 647 cas hebdomadaires entre septembre et début octobre. Depuis le début de l'année, le pays a enregistré 8 034 cas suspects et 27 décès. Selon l'organisation, plus de 200 000 personnes ont été contraintes de fuir leurs foyers en raison de l'intensification des combats.

Entre intensification des opérations militaires, menaces contre les infrastructures stratégiques et pressions diplomatiques, le conflit yéménite entre dans une nouvelle phase de tension. L'effondrement des capacités sanitaires et l'aggravation des déplacements de population font désormais peser des risques supplémentaires sur des millions de civils, alors qu'aucune initiative de médiation concrète n'a été annoncée à ce stade.

R.I/agences

ARMES CHIMIQUES

Le Soudan rejette les accusations

Le Soudan accuse des parties locales non identifiées d'exploiter les accusations d'utilisation d'armes chimiques par l'armée pour tenter de revenir au pouvoir. Cette mise en garde a été formulée mardi à Khartoum par le ministre des Affaires étrangères, Mohieddine Salem, lors d'une rencontre avec l'envoyé spécial français pour le Soudan et la Corne de l'Afrique, Jean Mazieh Sava, dans un contexte marqué par les sanctions américaines visant le pays.

Selon l'agence de presse soudanaise, le chef de la diplomatie a appelé à ne pas reprendre des « récits erronés » qu'il attribue à des acteurs locaux cherchant à retrouver le pouvoir. Khartoum conteste les accusations selon lesquelles les forces armées soudanaises auraient utilisé des armes chimiques dans le conflit qui les oppose aux Forces de soutien rapide (FSR).

Cette position intervient alors que Washington a renforcé ses sanctions contre le Soudan. Entrées en vigueur le 20 juillet dernier, les nouvelles mesures prévoient notamment l'interdiction pour les institutions financières internationales d'accorder au pays des prêts ou des aides financières et techniques, à l'exception de l'assistance humanitaire et alimentaire. Elles comprennent également de larges restrictions sur les exportations de biens et de technologies américains vers le Soudan. Ces sanctions supplémentaires font suite à de premières mesures annoncées en mai 2025, après des accusations d'utilisation d'armes chimiques par l'armée soudanaise au cours du conflit avec les FSR en 2024. À l'époque, les autorités de Khartoum avaient rejeté ces allégations. Le président du Conseil souverain de transition, Abdel Fattah al-Burhan, avait également ordonné la création d'une commission chargée d'enquêter sur les accusations américaines.

UN RAPPROCHEMENT AVEC PARIS

Au-delà de ce dossier, la rencontre entre les responsables soudanais et français a également porté sur les perspectives de coopération bilatérale. Mohieddine Salem a exprimé la volonté de Khartoum d'établir de nouvelles relations avec Paris, fondées sur l'intégrité, la transparence et le respect des faits. De son côté, l'envoyé spécial français a affirmé que la France souhaitait développer des relations transparentes avec le Soudan et contribuer à rapprocher les différentes composantes de la société soudanaise, selon l'agence de presse soudanaise.

Cette rencontre intervient alors que les autorités soudanaises cherchent à contester les accusations internationales visant l'armée et les conséquences qui en découlent. Pour Khartoum, la question des armes chimiques constitue ainsi un enjeu diplomatique majeur, en raison de ses répercussions sur les relations avec Washington et sur les perspectives de coopération avec ses partenaires étrangers.

DIALOGUE INTERPALESTINIEN

Le Caire relance la réconciliation

Le Caire accueille mercredi et jeudi des réunions entre le Fatah, le Hamas, le Jihad islamique et le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), consacrées à la réconciliation nationale et à la préparation des prochaines élections.

Les discussions portent sur les moyens de mettre fin aux divisions internes, ainsi que sur l'intégration du Hamas et du Jihad islamique au sein de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP).

Ces consultations interviennent après la décision du président palestinien Mahmoud Abbas de fixer au 11 septembre 2027 les élections présidentielle et législatives, organisées simultanément. Ce calendrier remplace le précédent décret prévoyant des législatives le 28 novembre 2026. Selon l'agence Wafa, cette décision fait suite à des consultations politiques visant à lever les obstacles au scrutin et à garantir des élections libres et équitables, avec la participation de Jérusalem, de la Cisjordanie et de Ghaza.

Mardi, le comité central du Fatah a réaffirmé à Ramallah son soutien au dialogue national et à l'unité du territoire, de la cause palestinienne et de la décision nationale.

LIGUE DES CHAMPIONS

Le Barça régale, Arsenal frappe fort

La soirée de mardi a confirmée que la Ligue des champions reste imprévisible : les favoris peuvent trébucher, tandis que les outsiders sont capables de bouleverser la hiérarchie.

La deuxième journée de la phase de ligue de la Ligue des champions a été marquée par plusieurs résultats spectaculaires. Le FC Barcelone a pu compter sur un Lamine Yamal étincelant, tandis qu'Arsenal a dominé Lille (3-0). Le RC Lens, de son côté, s'est incliné à domicile face au Sporting (0-2). Parmi les autres faits marquants, le Club Bruges a créé la surprise en battant l'Inter Milan (4-3), alors que le Bayern Munich a été tenu en échec par le Viking FK (3-3).

Lamine Yamal a une nouvelle fois démontré toute l'étendue de son talent. Auteur de deux passes décisives, le jeune international espagnol a été l'un des grands artisans du succès du FC Barcelone à Istanbul. Sa créativité et ses gestes techniques ont fait la différence, confirmant son rôle essentiel dans le dispositif de Hansi Flick.

ARSENAL FAIT PLIER LILLE

Longtemps résistants à l'Emirates Stadium, les Lillois ont fini par céder face à Arsenal. Les Gunners ont inscrit trois buts en l'espace de sept minutes, entre la 64e et la 71e minute, par Jurrien Timber, Eberechi Eze et Bukayo Saka. Cette victoire permet aux Londoniens de signer un deuxième succès consécutif, tandis que le LOSC reste sans point après deux journées.

Le RC Lens a concédé une défaite à domicile face au Sporting (0-2). Malgré une entame prometteuse, les Sang et Or ont été punis par Luis Suárez à la 22e minute, avant qu'Issa Doumbia ne scelle le sort de la rencontre à la 75e minute. Les Lensois devront rapidement réagir pour relancer leur campagne européenne.

BRUGES FAIT SENSATION, LE BAYERN FREINÉ

Le Club Bruges a signé l'un des exploits de la soirée en s'imposant sur la pelouse de l'Inter Milan (4-3), au terme d'une rencontre spectaculaire. Nicolò Tresoldi s'est particulièrement illustré en inscrivant un triplé.

De son côté, le Bayern Munich a laissé échapper la victoire face au Viking FK (3-3). Malgré un doublé de Harry Kane et un but de Luis Díaz, les Bavarois ont été rejoints au score dans le temps additionnel, après l'expulsion de Michael Olise.

LE SABAH FC SIGNE UNE VICTOIRE HISTORIQUE

Le club azerbaïdjanais du Sabah FC a décroché sa première victoire en phase de ligue de la Ligue des champions en dominant le Slavia Prague (2-0). Ce succès historique lui permet de lancer sa campagne européenne et de gagner en confiance pour la suite de la compétition.

Cette deuxième journée confirme que la Ligue des champions reste imprévisible. Si les favoris comme Arsenal et le FC Barcelone ont répondu aux attentes, les faux pas de l'Inter Milan et du Bayern Munich, ainsi que les succès d'outsiders, rappellent que la hiérarchie européenne peut être bousculée à tout moment

BAYERN MUNICH

Harry Kane s'en prend à Michael Olise

L'international attaquant anglais n'a pas mâché ses mots après l'expulsion de Michael Olise. Si les Bavarois semblaient se diriger vers une victoire, l'international français a fait basculer la rencontre en écopant de deux cartons jaunes évitables. Averti pour un tirage de maillot sur Askildsen, Olise a reçu un second avertissement après avoir envoyé le ballon au visage du capitaine adverse, Zlatko Tripic.

Le geste a laissé ses coéquipiers à dix et permis aux Norvégiens de revenir au score (3-3). Abordé au micro de Canal+ après la rencontre, Harry Kane n'a pas cherché à défendre son partenaire. « Je n'ai pas vu la faute du premier carton jaune, mais il a lancé le ballon sur le visage de l'adversaire, c'est un jaune mérité. C'est une grosse erreur », a déclaré l'attaquant anglais, visiblement frustré par cette situation.

OLISE SUSPENDU FACE À ARSENAL

Harry Kane a également insisté sur les conséquences collectives de ce geste : « C'est un coup dur pour Michael, mais aussi pour l'équipe. Tout le monde fait des erreurs, mais il faut aller de l'avant et se préparer pour le prochain match. ». Cette expulsion représente aussi un véritable problème pour les Bavarois à l'approche d'un rendez-vous important en Ligue des Champions.

« Il a lancé le ballon sur le visage de l'adversaire, c'est un jaune mérité. C'est une grosse erreur. » Kane a insisté également sur l'impact pour le collectif : « C'est un coup dur pour Michael, mais aussi pour l'équipe. Tout le monde fait des erreurs, mais il faut aller de l'avant. » Olise manquera la réception d'Arsenal en Ligue des Champions, le 21 octobre.

REAL MADRID

Mourinho ferme la porte à un départ d'Endrick

L'entraîneur du Real Madrid, José Mourinho, a écarté toute possibilité de prêt d'Endrick, assurant compter sur le jeune attaquant brésilien. « Celui qui s'intéresse à Endrick devra se battre avec moi », a-t-il prévenu au micro de TNT Brésil.

Malgré les rumeurs l'envoyant notamment à l'AS Rome, le technicien portugais estime que le joueur de 19 ans a les qualités nécessaires pour s'imposer à Madrid. Il a toutefois reconnu que les blessures et les circonstances des derniers matches avaient limité ses possibilités de jeu. Endrick n'a disputé que quatre minutes en Liga depuis le début de la saison.

Mourinho reste néanmoins convaincu de son potentiel et prédit un avenir prometteur au jeune international brésilien sous le maillot madrilène.

ARABIE SAOUDITE

Cristiano Ronaldo affiche son soutien

Cristiano Ronaldo a affiché son soutien à l'Arabie saoudite lundi soir, après la victoire d'Al-Nassr face à Neftchi Fargona en Ligue des champions asiatique. Selon le média saoudien Al-Riyadiah, le coup d'envoi avait été retardé d'une heure après l'interception d'un missile balistique attribué aux Houthis yéménites.

Par mesure de sécurité, joueurs et supporters avaient été invités à rester dans les tribunes, le temps que les autorités sécurisent la situation. La rencontre a finalement pu se dérouler normalement et s'est achevée par une victoire d'Al-Nassr.

Au moment de célébrer le succès de son équipe, l'attaquant portugais a brandi une écharpe aux couleurs du drapeau saoudien, avant d'applaudir les supporters. Il a ensuite regagné les vestiaires avec cet accessoire autour du cou. Ce geste intervient dans un contexte de fortes tensions régionales, marqué par les attaques attribuées aux Houthis contre le territoire saoudien. Riyad, partenaire des États-Unis, soutient les autorités yéménites dans leur lutte contre le mouvement, proche de l'Iran. La scène a ainsi placé Cristiano Ronaldo au cœur de l'actualité au-delà du terrain, alors que l'Arabie saoudite fait face à une situation sécuritaire particulièrement tendue.

PREMIER LEAGUE

Les clubs étranglés par les dettes

Le football anglais traverse une crise financière majeure. Selon un rapport de 245 pages de l'Independent Football Regulator (IFR), relayé par le Daily Mail, 94 % des clubs enregistrent des pertes, tandis que plus de 60 % des formations de l'EFL et de la National League seraient techniquement insolvables.

Pourtant, les revenus du football anglais ont dépassé les 10 milliards d'euros en 2025-2026, dont 8 milliards pour la Premier League. Le fossé entre l'élite et les divisions inférieures se creuse, poussant de nombreux clubs à dépenser au-delà de leurs moyens. Plus d'un quart d'entre eux ne pourraient pas survivre un mois sans le soutien de leurs propriétaires.

L'explosion des salaires et l'endettement aggravent la situation. Entre 2021-2022 et 2025-2026, les dépenses salariales ont progressé de 33 % en Premier League, de 32 % en Championship, de 71 % en League One et de 63 % en League Two. Dans le même temps, la dette globale est passée de 3,3 milliards d'euros en 2020-2021 à 4,85 milliards en 2024-2025, avec une projection de 6 milliards pour 2026-2027.

Face à ces déséquilibres, l'IFR réclame une meilleure redistribution des revenus et un contrôle accru des dépenses. La Premier League et l'EFL discutent d'un accord prévoyant 2,1 milliards d'euros supplémentaires sur dix ans pour les divisions inférieures. Faute de compromis, le régulateur pourrait intervenir.

LIGUE DES CHAMPIONS

Le MCA à l'assaut d'Enugu Rangers

Le Mouloudia vise un résultat positif au Nigeria pour aborder la manche retour avec un avantage et se rapprocher de la phase de groupes.

Le MC Alger met le cap sur le Nigeria avec un objectif clair : prendre une option sur la qualification pour la phase de groupes de la Ligue des champions africaine. La délégation mouloudéenne a quitté l'Algérie mercredi matin en prévision du match aller du deuxième tour préliminaire, prévu dimanche face à Enugu Rangers. Pour le Doyen, l'enjeu est de revenir avec un résultat favorable afin d'aborder la manche retour dans les meilleures conditions. Celle-ci est programmée la semaine prochaine au stade Ali Ammar de Douéra. Un bon résultat à l'extérieur permettrait aux Vert et Rouge de se rapprocher de leur objectif continental.

Les hommes du MCA ont validé leur billet pour ce tour en dominant largement l'AS Nigelec. Après un nul vierge à l'aller (0-0), les Algérois ont déroulé au retour en s'imposant sur le score sans appel de 5 à 0.

Enugu Rangers a, de son côté, dû passer par les tirs au but pour éliminer le club béninois de Sobemap. Après deux confrontations conclues sur un score cumulé de 1-1, la formation nigériane a arraché sa qualification en l'emportant 5 tirs à 4. Le déplacement s'annonce donc comme un test important pour les Mouloudéens, appelés à faire preuve de rigueur défensive et d'efficacité face à un adversaire qui entend profiter de l'avantage du terrain.

Cette échéance intervient après le match nul concédé mardi face à l'ASO Chlef, lors de la cinquième journée de Ligue 1. Le MCA devra rapidement tourner la page du championnat pour se consacrer pleinement à son rendez-vous africain.

L'USMA ET LE CRB EN DÉPLACEMENT

Les deux autres représentants algériens engagés sur la scène continentale, l'USM Alger et le CR Belouizdad, entament également leur parcours au deuxième tour préliminaire de la Coupe de la Confédération africaine, après avoir été exemptés du tour précédent.

Tenante du trophée, l'USMA affrontera dimanche la formation équato-guinéenne de The Panthers FC à Douala, au Cameroun, où cette dernière est domiciliée en raison de la non-homologation de son stade. Les Rouge et Noir devront toutefois se méfier d'un adversaire qui a décroché sa qualification à l'extérieur. Le match retour est prévu le 25 octobre à Alger, à 20h.

De son côté, le CR Belouizdad se rendra en Mauritanie pour affronter l'AS Douanes samedi, en match aller. Le club mauritanien s'est qualifié en éliminant Hafia Conakry, représentant guinéen, au tour précédent.

Le Chabab devait prendre la direction de Nouakchott mercredi. Leaders du championnat national, les Belouizdadis abordent ce rendez-vous avec confiance et disposent, selon les informations disponibles, de l'ensemble de leur effectif. Ils ambitionnent de réussir une bonne opération à l'extérieur avant le match retour.

JO-2028

Les Vertes défient le Burkina Faso

Après avoir écrasé la République centrafricaine sur l'ensemble des deux matches (15-0), les Algériennes abordent le troisième tour des qualifications olympiques avec ambition.La sélection algérienne féminine poursuit sa marche vers les Jeux olympiques de Los Angeles 2028. Après avoir surclassé la République centrafricaine lors du deuxième tour, avec deux larges victoires (8-0 à l'aller et 7-0 au retour), les Vertes retrouveront le Burkina Faso au prochain tour des éliminatoires africaines.

Les joueuses de Farid Benstiti ont confirmé leur supériorité lors de la manche retour, disputée avant-hier, en s'imposant sur le score sans appel de 7-0. Bendris a rapidement ouvert la marque dès la 3e minute, avant que Bethi ne double la mise à la 5e minute. Dafeur a creusé l'écart à la 40e minute, puis Bethi, auteure d'un doublé, a inscrit le quatrième but juste avant la pause (45e).

Au retour des vestiaires, les Algériennes ont poursuivi leur domination grâce à Bekhaled (60e) et Smaali (64e), avant de porter le score final à 7-0. Avec quinze réalisations en deux rencontres et aucun but concédé, la sélection nationale a validé son billet pour le troisième tour avec autorité.

Un test plus relevé

Le prochain rendez-vous s'annonce plus disputé face au Burkina Faso. Les coéquipières d'Inès Belmou devront maintenir leur efficacité offensive tout en affichant la même solidité défensive pour poursuivre leur parcours qualificatif. Les deux rencontres sont prévues entre le 23 février et le 6 mars prochains.

Cette campagne olympique s'inscrit dans une période particulièrement encourageante pour le football féminin algérien. Après leur troisième place à la CAN-2026, qui leur a permis de décrocher une qualification historique pour la Coupe du monde 2027 au Brésil, les Vertes ambitionnent désormais de franchir un nouveau cap sur la scène internationale.

Face au Burkina Faso, l'objectif sera de confirmer cette progression et de poursuivre la course vers Los Angeles. À mesure que les tours s'enchaînent, le niveau de l'opposition s'élève et chaque résultat devient déterminant dans la quête d'une première participation algérienne au tournoi olympique féminin.

CAN-2027

La CAF désigne les arbitres d'Algérie-Togo

La Confédération africaine de football (CAF) a dévoilé les désignations arbitrales des deux rencontres entre l'Algérie et le Togo, prévues les 14 et 17 novembre prochains, dans le cadre des éliminatoires de la CAN-2027. Le match aller à Tizi Ouzou sera dirigé par un arbitre gabonais, tandis qu'un officiel congolais officiera lors de la manche retour à Lomé.

Pour la première confrontation, programmée le 14 novembre au stade Hocine-Aït-Ahmed, la CAF a porté son choix sur le Gabonais Pierre Ghislain Atcho. Il sera assisté de ses compatriotes Boris Marlaise Ditsoga et Amos Abiengui Ndong. Craig Fleury Mouckagni complétera le dispositif en qualité de quatrième arbitre.

La désignation du Gabonais Pierre Ghislain Atcho comme arbitre central du match aller entre l'Algérie et le Togo, prévu le 14 novembre au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi Ouzou, ravive les souvenirs de précédentes contestations arbitrales. Lors des CAN 2023 et 2025, Atcho officiait à la VAR lors des rencontres face au Burkina Faso (2-2) et au Nigeria (défaite 0-2). À chaque fois, la Fédération algérienne de football (FAF) avait contesté certaines décisions et demandé des explications aux instances compétentes. Pour ce rendez-vous des éliminatoires de la CAN 2027, l'arbitre gabonais passe ainsi de la VAR au rôle d'arbitre central, une désignation qui ne manquera pas de retenir l'attention du camp algérien.

Le match retour, prévu le 17 novembre au stade de Kégué, dans la capitale togolaise, sera placé sous la direction du Congolais Pierre-Jean Ngouyien. Il sera assisté de Sam Tremiol Ongania Kenzit et d'Anders Reganil Ngoubili, tandis que Vital Charrel Juste Kokolo assurera le rôle de quatrième arbitre. La CAF a également désigné le Nigérien Boubacar Tini Bourima comme commissaire du match et l'Ivoirien Monetché Léonard Nahé comme évaluateur des arbitres.

Sur le terrain, les Verts auront pour objectif de prendre une option sur la qualification dès le match aller à Tizi Ouzou, avant de se rendre à Lomé pour la seconde manche. Ces deux rendez-vous seront déterminants dans la course à la phase finale de la CAN-2027.

LIGUE 1

L'USMA assure

Le MCA peut nourrir des regrets. Après avoir ouvert le score, les Vert et Rouge n'ont pas réussi à conserver leur avantage. Ils ont même manqué une occasion de reprendre les devants sur penalty, laissant ainsi échapper deux points.

À l'inverse, le MC Oran a réalisé une excellente opération en s'imposant sur le terrain de l'US Biskra. Un succès qui confirme le bon début de saison des Hamraoua et leur permet de se rapprocher du haut du classement.

De son côté, l'USMA a assuré l'essentiel face à la JS Saoura en décrochant une victoire étriquée (1-0), mais précieuse pour la suite du championnat.

La veille, le CR Belouizdad avait conforté sa position de leader grâce à son succès face à la JS El-Biar, tandis que l'USM Khenchela avait signé sa première victoire de la saison contre le CS Constantine. Cette cinquième journée doit encore livrer ses derniers résultats, avec notamment les rencontres ES Sétif–JS Kabylie, CR Témouchent–MB Rouissat et Olympique Akbou–ES Ben Aknoun.

Rafik G.

FROSINONE

Ghedjemis convoité par trois clubs européens

Malgré sa prolongation jusqu'en 2030 avec Frosinone, l'international algérien Farès Ghedjemis suscite l'intérêt de trois clubs européens. Selon son agent, Fabrizio Ferrari, ces formations auraient déjà formulé des offres pour recruter l'ailier, dont les performances attirent l'attention hors d'Italie.

Des émissaires devraient prochainement se rendre en Italie pour observer le joueur. Frosinone, qui avait déjà refusé de l'inclure dans un échange lors du dernier mercato estival, entend toutefois conserver son élément offensif. L'identité des trois prétendants n'a pas été révélée et aucun transfert n'est, pour l'heure, officialisé.

APRÈS NEUF MOIS D'ABSENCE

Youcef Atal retrouve le groupe

Éloigné des terrains depuis janvier à la suite d'une grave blessure au pied, Youcef Atal a retrouvé le groupe d'Al-Sadd. Le latéral droit algérien était sur le banc mardi, lors de la défaite face à Al-Hilal (0-2), en Ligue des champions asiatique.

Opéré après sa blessure, l'international algérien n'avait plus disputé de match officiel depuis le 16 janvier dernier. Sa présence dans le groupe constitue une étape encourageante, même s'il n'a pas encore repris la compétition.

Mots Croisés

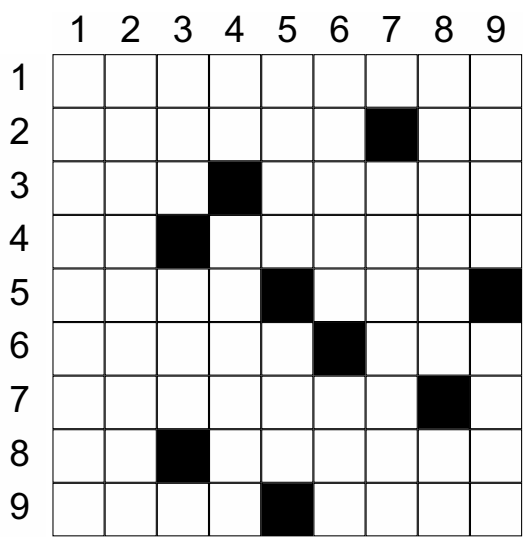

Horizontalement

1- SUper appel . 2- Étonnant - Article contracté. 3- Mouvement nerveux incontrôlable - Habitant de la Russie. 4- Symbole du platine - Profession. 5- Rivière de Suisse - Lettre grecque. 6- Qui annonce de la gaieté - Roche tendre et poreuse. 7- Parcourt à grands pas. 8- Petit cube pour jouer - Singes-araignées. 9- Frère aîné de Jacob - Partie supérieure du corps.

Verticalement

1- Hit-parades musicaux. 2- Relatifs à l'unité. 3- Masse de pierre dure - Style de musique à rythme martelé. 4- Parcouru des yeux - Chacun des montants fixes divisant une baie en compartiments. 5- Nom gaélique de l'Irlande - Puissant explosif. 6- Troupe de chiens - Récipient de laboratoire. 7- Passereau des forêts d'Europe occidentale. 8- Narine de cheval - Sert à relier deux mots. 9- Assassiner - Se décompose sans détoner.

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Aparemment	Washinton
Apparement	Wachington
Apparamment	Washington
Apparemment	Washingtan
Partenariat	Songlot
Partennariat	Sangulot
Parténariat	Sanglot
Partenaria	Sanglo

Les mots fléchés

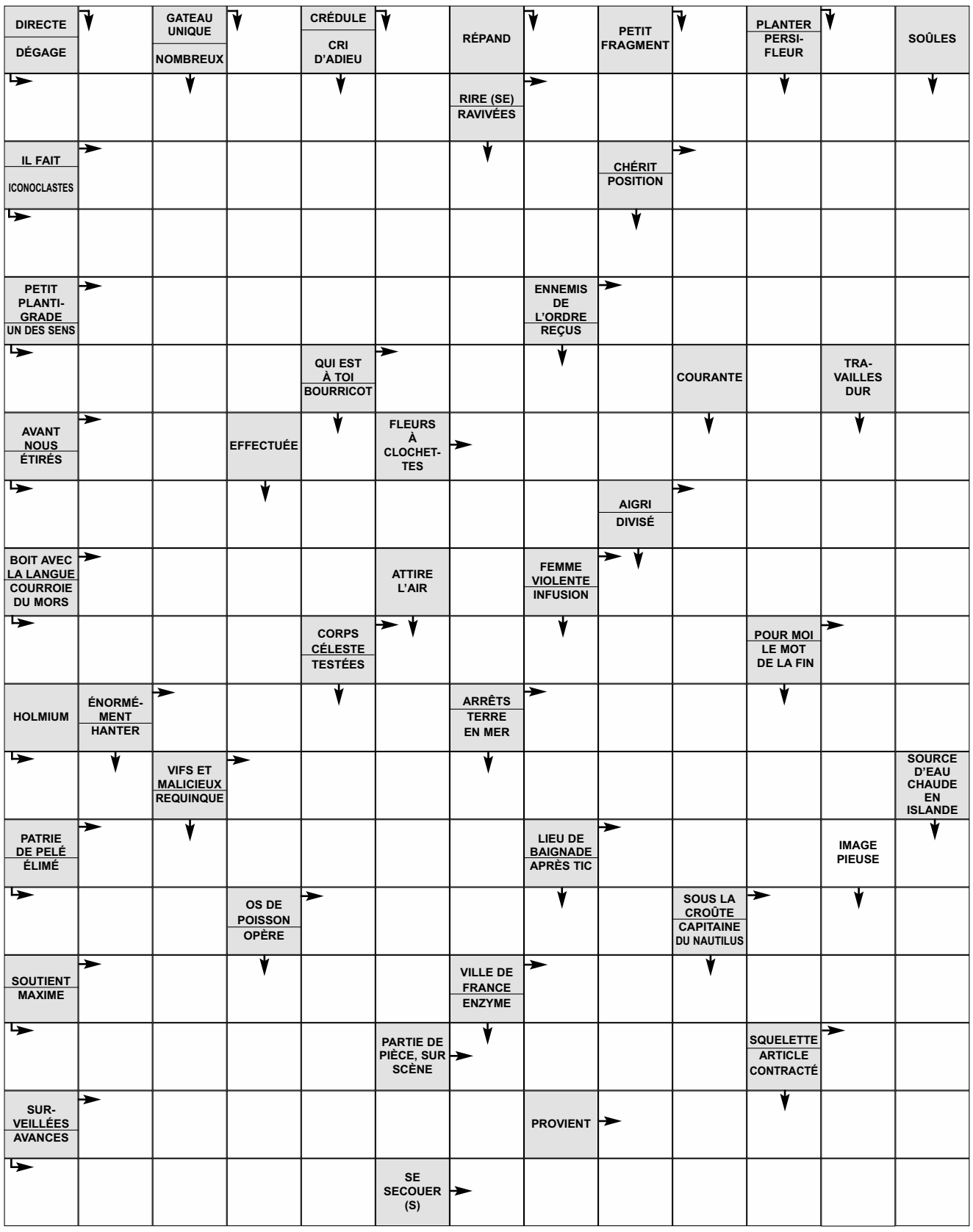

BIFFE-TOUT

EN 9 LETTRES :
Inventa la pile photovoltaïque

AFFECTIF	COUSCOUS	MOUSQUET
ALPHABET	CRUCIALE	NAUSÉE
ARGOTIQUE	ECLAIR	OPIACÉ
BACCARAT	EDITORIAL	PARADE
BARBOTER	ELASTIQUE	PARASOL
BAUDROIE	ESPACE	QUANTIQUE
BOURDONNER	ESTHÉTIQUE	RÉSULTAT
CALCIUM	FANTASQUE	RIGOUREUSE
CARAFE	FLIBUSTIER	SCRIBE
CARLINGUE	FRINGUER	SÉANT
CHANGE	HACHOIR	SURFEUR
CHAPELET	HOMOGÈNE	TAQUIN
CHARTER	HUMIDE	TRIADE
CHIFFON	IMPAIR	TYRANNISER
CHOUCROUTE	INSTINCT	VULCAIN
COGNAC	LOTIR	ZONALE
COMMANDEUR	MAXILLAIRE	
COMPULSIF	MINORER	

T	Y	R	A	N	N	I	S	E	R	F	L	I	B	U	S	T	I	E	R
E	Q	U	A	N	T	I	Q	U	E	A	R	G	O	T	I	Q	U	E	A
D	R	F	B	P	R	T	I	R	E	B	E	C	C	P	C	E	M	C	F
I	E	C	R	I	A	M	R	N	I	S	A	H	O	H	I	O	Q	H	F
T	S	V	T	I	P	R	E	I	T	G	A	U	A	G	U	A	S	A	E
O	U	O	U	A	N	G	A	H	A	N	O	R	D	S	N	U	C	P	C
R	L	S	I	L	O	G	E	S	G	D	T	U	Q	R	R	A	N	E	T
I	T	R	C	M	C	T	U	E	O	E	E	U	R	F	O	A	C	L	I
A	A	E	O	R	I	A	E	E	R	L	E	H	E	E	U	I	C	E	F
L	T	H	R	Q	I	L	I	R	R	T	C	U	U	S	U	H	E	T	U
C	I	E	U	I	A	B	E	N	T	R	R	A	E	M	O	S	S	T	E
O	N	E	L	N	A	R	E	A	C	R	E	E	L	U	I	U	E	E	U
M	S	P	O	A	O	L	R	E	I	H	E	T	C	C	O	D	R	B	Q
P	T	Z	A	N	I	A	L	O	S	F	I	R	O	C	I	I	E	A	I
U	I	A	I	R	C	C	H	I	A	P	O	F	S	B	A	U	T	H	T
L	N	M	Q	C	A	C	U	R	X	U	A	U	F	L	R	N	M	P	S
S	C	E	A	U	A	D	A	R	T	A	O	C	C	O	A	A	R	L	A
I	T	B	E	H	I	C	E	E	C	C	M	E	E	E	N	L	B	A	L
F	C	A	R	L	I	N	G	U	E	E	U	Q	S	A	T	N	A	F	E
B	O	U	R	D	O	N	N	E	R	R	U	E	D	N	A	M	M	O	C

SOLUTIONS DES JEUX PRECEDENTS

MOTS FLECHES

HORIZONTALEMENT

1- EMPATE - ABUSEE - PETARADERAIT - CAPTIFS - RA - LE - RI - TITANIC - UTES - DINA - HAN - EPI - ENROBE - CANCRELAT - MAL - LIRE - UN - MATS - FICELLE - TWIST - TETA - LIAS- - US - NE - ETAI - TEL - OS - IMPERIAL - ETC - FLAIRE - SI - ORGUES - PURS - GUERIR - BOXAIS - TEE - ORAL - IDE - TESSON - HOLDUP.

VERTICALEMENT

1- IMPARTIALITE - TOUTE - PEPIE - NICE - OCREES - WATT - SECRETES - GRES - TAIT - PERELAT - FUI - PERFIDIE - AILERON - ASTI - LU - LIMAS - LAD - ANEANTI - PI - BAH - BERNANT - WATERPOLO - AURAI - MISEREUX - SA - CHOMAS - LI - RAID - OEIL - ABATTU - ASSIDU - ETERNELS - SALI - SEP.

MOTS CROISES

HORIZONTALEMENT

1- KANGOUROU. 2- IMPOSTEUR. 3- LE - REER. 4- ORMIER - NE. 5- MIEL - UNI. 6- ECULES - CH. 7- TALES - CHU. 8- RIA - TAREE. 9- EN - CEYSER.

VERTICALEMENT

1- KILOMETRE. 2- AMERICAIN. 3- NP - MEULA. 4- GORILLE. 5- OSEE - ESTE. 6- UTERUS - AY. 7- RER - CRS. 8- OU - NICHEE. 9- URNE - HUER.

4x4 Serpentin - Canonnière
Esquisser - Herbivore

BIFFE-TOUT : COMPTEUR

INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

La commission de lecture et d'aide installée

Mme Bendouda a insisté sur «l'importance des compétences que regroupe cette commission», exprimant sa «confiance dans sa capacité à insuffler un nouvel élan au cinéma algérien.

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a procédé, au Centre national du cinéma à Alger, à l'installation de la commission de lecture et d'aide au cinéma, et ce dans le cadre des «efforts visant à mettre en place une industrie cinématographique nationale intégrée, capable de renouveler le paysage cinématographique algérien et de renforcer ses capacités de production et de création», a indique mardi le ministère, dans un communiqué. S'exprimant à cette occasion, Mme Bendouda a insisté sur «l'importance des compétences que regroupe cette commission», exprimant sa «confiance dans sa capacité à insuffler un nouvel élan au cinéma algérien, compte tenu du rôle central qu'elle joue dans l'évaluation des scénarios et des projets cinématographiques, ainsi que dans la contribution à la définition des orientations de la production nationale pour les prochaines années». La ministre a salué la désignation de Mme Maïssa Bey à la présidence de la commission, en tant que «première femme à assumer cette responsabilité, une démarche qui témoigne de l'importance de la compétence et de l'expérience dans la conduite du processus de soutien au cinéma algérien et dans la contribution à la définition de ses perspectives d'avenir». Mme Bendouda a également insisté sur «la nécessité de faire preuve d'objectivité dans l'étude et l'évaluation des projets, afin de garantir l'orientation du soutien vers des œuvres répondant à des critères artistiques et créatifs de haut niveau et reflétant la richesse de la culture algérienne, ainsi que la place historique et civilisationnelle de l'Algérie dans son espace africain, arabe et méditerranéen».

PROMOTION DES VALEURS POSITIVES

Elle a, en outre, souligné «l'importance d'adopter une stratégie de production claire, fondée sur le soutien aux œuvres privilégiant certaines orientations thématiques, la promotion des valeurs positives au sein de la société et l'ouverture à la comédie, de manière à enrichir la diversité de la production et à répondre aux centres d'intérêt et aux aspirations du public». La ministre a indiqué que l'installation de cette commission «ouvre une nouvelle étape dans le processus de soutien au cinéma algérien, fondée sur la stimulation de la créativité et la consécration des principes de transparence et d'objectivité, dans le cadre d'une vision visant à bâtir une industrie cinématographique nationale durable, capable de produire des œuvres de qualité et de renforcer le rayonnement du cinéma algérien aux niveaux régional et international». A l'issue de la cérémonie d'installation, Mme Bendouda a pris connaissance des propositions des membres de la commission concernant les perspectives de développement de la production cinématographique.

Elle a également rencontré les artistes, réalisateurs et professionnels du secteur cinématographique conviés à cette occasion, avec lesquels elle a échangé les vues sur la situation du cinéma algérien et les moyens de le promouvoir, réaffirmant ainsi «l'importance du dialogue et de la concertation avec les professionnels du secteur et de leur association à l'élaboration d'une vision commune pour le développement de l'industrie cinématographique nationale».

R. C./APS

CULTURE

Des députés de Bou Saâda et de M'sila chez la ministre

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a reçu, lundi dernier, plusieurs députés représentant les circonscriptions de Bou Saâda et de M'sila, indique un communiqué du ministère. Cette rencontre a porté sur les préoccupations liées au secteur culturel dans les deux régions et les perspectives de son développement. Les échanges ont notamment porté sur le renforcement des infrastructures et des établissements culturels, l'intensification des activités et des programmes artistiques, ainsi que l'identification des projets prioritaires. L'objectif est de dynamiser la vie culturelle locale et de valoriser le patrimoine historique et culturel des deux régions. À cette occasion, la ministre a souligné «la richesse culturelle et patrimoniale de Bou Saâda et de M'sila», mettant en avant «leurs atouts historiques et créatifs, qui constituent une composante importante du patrimoine culturel national». Malika Bendouda a insisté sur «la nécessité de valoriser ces ressources et d'accompagner les initiatives susceptibles de renforcer la dynamique culturelle locale». À l'issue de la rencontre, la ministre a assuré que «les demandes formulées par les députés feraient l'objet d'un examen» réaffirmant par la même ccasion a disponibilité de son département «à poursuivre la coordination et la concertation avec les élus». Elle a enfin ten à souligner que «les portes du ministère resteraient ouvertes afin de contribuer au développement du secteur culturel et au renforcement de sa présence dans les deux régions».

R. C.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM ARABE D'ORAN

Le programme «Basta Cinéma» lancé

Le commissariat du Festival international du film arabe d'Oran a lancé un programme intitulé «Basta Cinéma», dédié au développement des projets cinématographiques algériens et à l'accompagnement de leurs porteurs aux différentes étapes de leur élaboration, a annoncé, lundi, cette instance. Prévu du 19 au 24 décembre prochain à Oran, ce programme se déroulera en parallèle de la 14e édition du Festival international du film arabe d'Oran. La date limite des inscriptions a été fixée au 31 octobre en cours. Cette initiative vise à accompagner les porteurs de projets dès la phase de conception de l'idée et de définition de la vision créative, jusqu'à l'élaboration d'un dossier de présentation professionnel destiné à être soumis à un jury international composé de professionnels de l'industrie cinématographique. La première édition concernera sept projets cinématographiques algériens, couvrant les genres de la fiction, du documentaire et du film d'animation. Elle ambitionne d'offrir aux talents algériens un cadre professionnel propice au développement de leurs œuvres et au renforcement de leurs capacités à présenter et à défendre leurs projets devant les acteurs du secteur cinématographique. Le programme prévoit également un accompagnement technique et professionnel des porteurs de projets tout au long de leur développement, afin de leur permettre d'affiner leurs idées, de consolider leurs visions artistiques et de préparer des présentations répondant aux exigences de l'industrie cinématographique, a-t-on précisé.

DIPLOMATIE CULTURELLE

Malika Bendouda veut donner un nouvel élan à l'AARC

La ministre de la Culture et des Arts entend redéfinir les missions de l'Agence algérienne du rayonnement culturel (AARC) et renforcer son rôle dans la promotion de la culture algérienne à l'étranger. Une réunion consacrée à cette relance a été organisée dimanche dernier au siège du ministère. La relance de l'Agence algérienne du rayonnement culturel (AARC) s'inscrit dans les nouvelles orientations du ministère de la Culture et des Arts. Lors d'une réunion consacrée au «renouvellement de ses missions» et au développement de mécanismes destinés à renforcer sa contribution à la promotion de la culture algérienne, en Algérie comme à l'étranger, les participants ont examiné les missions et les prérogatives de l'agence, dans la perspective de « renouveler et développer ses performances» afin de les adapter aux nouvelles orientations du secteur et aux exigences du rayonnement culturel algérien, indique un communiqué du ministère. À cette occasion, la ministre a souligné l'importance d'adopter « une approche renouvelée du rayonnement culturel », inscrite dans une stratégie de «diplomatie culturelle» visant à consolider la présence de l'Algérie dans les espaces internationaux. Cette démarche doit notamment mettre en valeur « la richesse et la diversité du patrimoine culturel national » et faire de la culture un instrument de «communication et de dialogue entre les peuples». L'ouverture sur les expériences

étrangères constitue un autre axe de cette orientation. Le ministère entend notamment encourager l'accueil d'artistes et de créateurs étrangers et contribuer à «dynamiser la scène culturelle nationale» grâce à de nouvelles initiatives et à des échanges artistiques.

DES SEMAINES CULTURELLES ALGÉRIENNES À L'ÉTRANGER

Parmi les propositions avancées figure l'organisation de manifestations culturelles et artistiques, notamment des « semaines culturelles algériennes à l'étranger ». Ces événements cibleraient en particulier la communauté nationale établie hors du pays, en lui offrant « des possibilités plus larges de renouer avec sa culture et son identité nationale». Le dispositif pourrait être étendu à plusieurs pays arabes, africains et européens, ainsi qu'à d'autres destinations, en tenant compte des opportunités de coopération culturelle. En clôture de la réunion, Malika Bendouda a insisté sur la nécessité d'élaborer «une vision pratique et intégrée» pour redéfinir les missions de l'agence et fixer ses priorités. Elle a également appelé à préparer des «propositions et des programmes concrets susceptibles d'être mis en œuvre», afin d'améliorer l'efficacité de l'établissement et de renforcer sa contribution à la stratégie ministérielle en matière de rayonnement et de diplomatie culturels.

R. C.

CRÉSUS

CRÉSUS # 2274 DU JEUDI 15 OCTOBRE 2026

L'ALLIANCE ENTRE NARCOTRAFIC ET TERRORISME

Une menace sécuritaire multidimensionnelle

Les liens croissants entre les réseaux de trafic de drogue, la criminalité organisée et les groupes terroristes constituent une menace majeure pour la sécurité et la stabilité de l'Afrique du Nord.

Cette préoccupation est au centre des travaux de l'atelier régional du Comité des services de renseignement et de sécurité africains (CISSA), dont la réunion des directeurs généraux a débuté hier sous la présidence du Premier ministre de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Bouchraya Hammoudi Bayoun, représentant le président sahraoui, Brahim Ghali.

Organisée sous le thème «Les répercussions de la prolifération et de la consommation de drogues dans la région de l'Afrique du Nord», cette rencontre de haut niveau vise à examiner l'évolution des menaces liées au narcotrafic et à renforcer la coordination entre les services de renseignement et de sécurité des pays concernés.

Dans son intervention, le secrétaire exécutif du CISSA, Jackson Victor Hamata, a exprimé sa vive inquiétude face à l'intensification des relations entre les groupes terroristes, les groupes armés et les réseaux criminels. Cette convergence, a-t-il souligné, rend les opérations de lutte contre ces menaces de plus en plus complexes et nécessite une réponse collective, fondée sur une coopération renforcée entre les États.

Le responsable a notamment insisté sur l'importance de consolider les capacités de résistance des communautés locales et d'intégrer les populations des régions frontalières dans les stratégies de sécurité. Une approche qui vise à compléter les dispositifs opérationnels par des mesures adaptées aux réalités locales, dans des espaces particulièrement exposés aux activités des réseaux transnationaux.

Le président du CISSA, également chef des services de renseignement libyens, Abdulmajid Ibrahim Abdulkarim, a, pour sa part, qualifié la propagation et la consommation de drogues en Afrique du Nord de problème d'une extrême gravité, compte tenu de leurs conséquences sur la sécurité des États et la stabilité des sociétés.

Selon lui, ce phénomène dépasse désormais le cadre d'une infraction criminelle ou d'un problème sanitaire isolé. Il s'inscrit dans un environnement marqué par l'imbrication de plusieurs activités illicites, notamment le blanchiment d'argent, le trafic d'armes, la traite des êtres humains et le financement de réseaux terroristes extrémistes.

Cette diversification des activités criminelles renforce la nécessité d'une action coordonnée entre les différents services compétents, afin de mieux identifier les circuits de financement, de démanteler les réseaux et de limiter leurs capacités d'action au-delà des frontières nationales.

De son côté, Ali Hamma Salem Malou, directeur national de la sécurité, de la documentation et de la protection des institutions de la RASD et chef du Bureau régional du CISSA pour l'Afrique du Nord, a souligné la progression préoccupante du trafic et de la consommation de drogues dans la région.

Il a notamment mis en avant la position géographique de l'Afrique du Nord, située au carrefour de l'Afrique de l'Ouest, de l'Europe et du Moyen-Orient, qui l'expose particulièrement aux activités des réseaux internationaux de contrebande. Cette configuration géographique impose, selon les enjeux abordés lors de la rencontre, une coordination accrue des efforts de surveillance et de lutte contre les circuits de trafic.

LA PRÉVENTION EN COMPLÉMENT DE LA RÉPONSE SÉCURITAIRE

Dans son allocution d'ouverture, Bouchraya Hammoudi Bayoun a souligné que l'approche sécuritaire demeurait indispensable pour lutter contre les réseaux de trafic, de commercialisation et de contrebande de drogues. Il a insisté sur la nécessité d'assécher leurs sources de financement et de démanteler leurs cellules.

Le Premier ministre sahraoui a, toutefois, averti que la fermeté sécuritaire, à elle seule, ne pouvait apporter une réponse complète à cette problématique. Il a appelé à accompagner les opérations de lutte par des actions de prévention, de sensibilisation et d'éducation, ainsi que par une prise en charge psychologique et la réinsertion des personnes touchées par la toxicomanie.

Cette approche entend ainsi associer les mesures répressives à des dispositifs sociaux et sanitaires afin de traiter également les conséquences de la consommation de drogues sur les individus et les communautés.

UNE CONCERTATION RÉGIONALE ÉLARGIE

La réunion rassemble les responsables des services de renseignement et de sécurité des pays membres du Bureau régional du CISSA pour l'Afrique du Nord, à savoir l'Algérie, la Libye, l'Égypte, la Mauritanie, la RASD et la Tunisie.

Des représentants de haut niveau d'autres pays membres du Comité, notamment le Botswana, le Zimbabwe, le Soudan, l'Afrique du Sud et la Namibie, prennent également part aux travaux, aux côtés du secrétariat exécutif du CISSA et de représentants de mécanismes africains spécialisés.

La rencontre fait suite à une réunion d'experts tenue mardi sous la présidence de la Direction nationale de la sécurité, de la documentation et de la protection des institutions de la RASD, qui assure cette année la présidence du Bureau régional du CISSA pour l'Afrique du Nord.

R. N.

HOSPITALISATION DU PAPE LÉON XIV

Tebboune lui adresse un message de soutien

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé, hier, un message au pape Léon XIV, dans lequel il lui a souhaité un prompt rétablissement après l'intervention chirurgicale qu'il a subie. «A sa Sainteté le Pape Léon XIV, Souverain Pontife du Vatican, C'est avec une vive émotion que j'ai appris votre hospitalisation pour subir une intervention chirurgicale. Face à cette épreuve, je tiens à vous faire part de toute ma solidarité et de tout mon soutien. Tout en souhaitant, du fond du cœur, la réussite de l'intervention, je vous adresse mes vœux de prompt rétablissement ainsi que de santé et de bien-être durables», lit-on dans le message. «Tout en saluant vos efforts en faveur de la promotion des valeurs de paix et de tolérance à travers le monde, je forme le vœu que vous vous rétablissiez au plus vite afin de poursuivre votre parcours au service de la promotion du dialogue et de l'entente entre les peuples. Veuillez agréer, Souverain Pontife, l'expression de ma très haute considération et de mon profond respect», a ajouté le président de la République.

Publicité

G. R.